

R E V U E AFRICA

REVUE FRANCOPHONE DES COLLEGIENS ET LYCEENS DU CONTINENT AFRICAIN - RESEAU A.E.F.E.

NUMERO 3



R E V U E A F R I C A



La revue des lycéens du réseau AEFÉ en Europe

EDITO

Chers Lecteurs,

Comme vous le savez, le retard de parution est une maladie infantile qui frappe souvent les nouveaux organismes de presse. Outre le problème structurel de créer des équipes rédactionnelles stables, de fixer des procédures techniques, de coordonner les actions dans le temps, est venu s'ajouter l'imprévisible.

Dès le mois de décembre 2010, l'événement s'est produit en Tunisie. Un régime s'effondrait, la liberté s'exprimait et la Tunisie a lancé le mouvement géopolitique retentissant de ce qui restera à la postérité "Le printemps arabe".

C'est moins la désorganisation partielle du pays et de notre établissement, au début de cette année, qui ont causé du retard, que le choix rédactionnel assumé de laisser un peu de champ et de temps à nos élèves, journalistes d'Africa, pour réagir à cet événement majeur et écrire sereinement ou passionnément sur le sujet. Il convenait donc de repousser la parution du présent numéro.

Les noms des élèves et des classes ayant participé à ce numéro figurent au début de chaque article. Par manque d'espace, seuls les noms des enseignants, sont donnés ici.

Equipe des conseillers rédactionnels :

Bangui, Centre-Afrique : Ambroise Tournyol du Clos.
Bujumbura, Burundi : Georges Ntezimana. **Addis Abeba, Ethiopie :** Robert et Florence Cossu, Hervé Tournon, Pascal Bellier. **Dakar, Sénégal :** Françoise Gautier, Daphné Le Blanc, Hervé Depaty. **Djibouti, Djibouti :** Maxime Vinot.
Pointe-noire, Congo : Marie-therèse Louvier **Casablanca, Maroc :** Hamidine Chafiha, Samy Kadouri, Philippe Gimenez
La Marsa, Tunisie : Ben Azzouz Nabil, Bourdieu Jean-Luc, Berrached Ilhem, Bonnetterre Laurence, Claudel Gilles, Vaslin Sylvie, Clantzig Stéphane, Ghersi Nadia, Gillet Pierre-Emmanuel, Juanchich Jean-Luc, Mamlouk Jemila, Maréchal Christelle, Olivier Vece.

Equipe des conseillers pédagogiques

Casablanca: MERLET et JEAN-FRANCOIS JOLIVET

Ce n'est pas tous les jours que l'on vit l'Histoire en direct !

C'est donc tout naturellement que le grand format de ce numéro trois est consacré à "La révolution du jasmin". Nous aurions également aimé élargir les articles aux révolutions d'Egypte et de Libye mais l'absence de collaborateurs dans ces deux pays, liée notamment aux fermetures des établissements du Caire et de Tripoli ne l'a, hélas, pas permis.

Les tribunes du numéro quatre d'Africa leur sont d'ores et déjà ouvertes.

Au-delà de ce vœu, la rédaction d'Africa rappelle que notre revue est ouverte à tous les établissements d'Afrique, à tous les élèves rédacteurs et lecteurs qui souhaitent nous rejoindre et que nous accueillerons avec joie.

Bonne lecture et bonne année scolaire 2011/2012.
La rédaction d'Africa

Comité de lecture :

Clantzig Stéphane, Finzi Nathalie, Gillet Pierre-Emmanuel, Gouttebel Emmanuel, Juanchich Jean-Luc, Julienne Patrick, Martin Isabelle, Sprocq Annie, Kermia Malika, Cherifi Karim.

Coordination générale :

La Marsa, Tunisie : Olivier Vece

Graphiste :

La Marsa, Tunisie : Zarrouk Khereddine

Remerciements :

Angelika Olivet (Proviseure Lycée Gustave Flaubert, La Marsa), Antoinette Batumbwira (B.A.D. Banque Africaine de Développement), Olivier Deflandre, Patrick Julienne (Proviseurs-adjoints Lycée Gustave Flaubert, La Marsa), Héron Michél (IPR Histoire Paris), Lagier Philippe (Proviseur Lycée Gustave Flaubert, La Marsa), Tenèze Patrick (AEFE Paris), Amélie Thiphaigne (AEFE), Feral Jöelle (AEFE Paris), Santamaria Elsa (CLEMI Paris), Roxane Ben Brahim (APE La Marsa), Riadha Mouelhi (IFC Tunis), Seguela Matthieu (Revue ASIA Tokyo).

KESSEL, UNE INVITATION AU VOYAGE



Joseph Kessel est né de parents russes d'origine juive. Fuyant les persécutions antisémites en Russie, son père part en France pour ses études de médecine, puis s'embarque en Argentine avec sa femme pour travailler en tant que médecin. C'est à Clara que naît leur fils Joseph, le 10 février 1898. Le jeune garçon grandit en Russie et y commence ses études de Lettres qu'il achève en France, d'abord à Nice, puis au lycée Louis le Grand à Paris. A 17 ans, il obtient sa licence de Lettres et débute son métier de journaliste en 1915 au *Journal des Débats*, dans le service de Politique étrangère. En même temps, Joseph Kessel, qui veut devenir comédien, s'exerce sur la scène du théâtre Odéon avec son jeune frère Lazare. Celui-ci se suicidera quelques années plus tard et cet événement affectera beaucoup le jeune Kessel, qui décrira sa douleur et ses sentiments face à la mort dans *La Tour du Malheur* (1950).

Cependant, à ce moment de la vie de Kessel, la Grande Guerre a déjà ravagé l'Europe depuis deux ans. Fin 1916, Joseph Kessel s'engage dans l'aviation et y rencontre des personnages héroïques qui l'inspireront pour ses œuvres futures, comme la biographie du célèbre aviateur Mermoz (1938) ou le roman d'aventure *L'Équipage* (1923), inspiré de sa vie de pilote, qui permet à l'aviation d'entrer dans la littérature. Il participe ensuite à une mission en Sibérie mais lorsqu'il y arrive en 1918, l'armistice est déjà signé. Joseph Kessel devient alors chef de gare à Vladivostok mais abandonne rapidement ce poste et commence son voyage à travers le monde, comme de nombreux reporters et journalistes, appelés « globe-trotters », qui parcourent la terre dans l'entre-deux guerres. Suite à la Révolution bolchevique, Kessel publie son premier ouvrage en 1922, un recueil de nouvelles intitulé *La Steppe rouge*. Puis il retourne en France en passant par la Chine et l'Inde et retrouve son travail de journaliste au *Journal des Débats*. Kessel décide alors d'entamer une double carrière de reporter et de romancier, poussé par son besoin d'aventure. Il est sur place lors de la guerre d'indépendance irlandaise, suit les progrès de l'Aéropostale avec Antoine de Saint-Exupéry et Jean Mermoz, et traverse le Sahara sur les premières lignes de cette nouvelle compagnie. Un reportage sur la Syrie et la Palestine le conduit au Proche-Orient et l'œuvre qu'il en tirera, *Les Captifs* (1926), lui vaudra le Grand Prix du Roman de l'Académie Française. En 1936, Joseph Kessel assiste à la guerre d'Espagne et devient correspondant de guerre, un an après le début de la Seconde Guerre mondiale. Il rencontre Hitler, qu'il qualifie d'« homme quelconque, triste et assez vulgaire », et ensuite Charles de Gaulle en Angleterre. En 1943, Kessel compose « le Chant des Partisans » avec son neveu Maurice Druon, après avoir rejoint les Forces Françaises Libres en tant qu'aviateur. Cette période de l'histoire l'inspirera pour la rédaction de *L'Armée des Ombres* (1943), qui montre le fonctionnement de la Résistance, *Tous n'étaient pas des anges* (1963), un livre qui relate les actions des F.F.L., ou encore *Le Bataillon du ciel* (1947), qui est basé sur les expériences et voyages du pilote qu'il fut.

La guerre terminée, Joseph Kessel continue ses voyages dans

le monde et reprend son travail de journaliste et d'écrivain. Cependant, les changements qui se sont produits entre-temps dans la littérature louent l'existentialisme et le « nouveau roman », les récits d'aventure ont donc moins bonne presse. Il est le premier à poser le pied dans le nouvel État d'Israël, en 1948. La naissance de ce nouveau pays indépendant incitera Kessel à écrire *Terre d'amour et de feu* (1965) où il témoigne de son appartenance au judaïsme. Son roman *Le Lion* (1958), inspiré d'un voyage au Kenya, connaît un immense succès, et Joseph Kessel est élu à l'Académie française le 22 novembre 1962. Cinq ans plus tard, il est envoyé en Afghanistan par l'Organisation Mondiale de la Santé, pour un reportage sur les mœurs et les coutumes de ce peuple encore peu connu en Europe, et son roman *Les Cavaliers* est publié la même année. Ce livre est le dernier de Kessel à avoir connu tant de succès. Ce grand voyageur meurt le 23 juillet 1979 d'une crise cardiaque à Avernès, après avoir rassemblé tous ses articles dans *Témoin parmi les hommes* (1956), un recueil qui fait revivre les « heures marquantes de son existence de journaliste ». Joseph Kessel avait rêvé d'une carrière de boxeur, puis de comédien, il a finalement découvert sa vocation dans la littérature. Explorateur et aventurier, reporter, journaliste et enquêteur, soldat et aviateur, enfin romancier, il a connu les cinq continents et nous a légué une œuvre de plus de quatre-vingt volumes.

Kessel dans la Corne de l'Afrique

Après la fin de la Première Guerre mondiale et après un bref passage en Russie, Joseph Kessel retourne en France. Il reprend alors son métier de journaliste, interrompu suite à la guerre, au journal *Le Matin*.

A l'époque en 1917, le tirage du journal s'élève à plus d'un million d'exemplaires par jour. Bunau-Varilla, patron du journal, impressionné par les reportages de Kessel sur l'Orient, lui donne alors carte blanche pour le sujet du reportage qu'il devra faire ainsi que pour les dépenses. Il s'agit de trouver un thème qui puisse fasciner les lecteurs et augmenter le tirage du journal, en baisse depuis quelque temps. Quelques jours plus tard, Kessel présente son projet : il veut retrouver la trace des esclaves noirs dont le trafic se fait « du centre de l'Éthiopie aux côtes africaines de la Mer Rouge » (Yves Courrière, *Joseph Kessel ou Sur la piste du Lion*). Kessel a déjà vu des esclaves quatre ans auparavant en Syrie et Saint-Exupéry en avait rencontré au Maroc. Son projet est accepté et le jeune journaliste reçoit un crédit illimité pour financer les guides et pour obtenir les recommandations officielles nécessaires pour ce voyage.

Il faut ensuite trouver une équipe et un guide qui connaît les langues et les tribus de ces terres inconnues. Kessel choisit trois amis pour l'accompagner : le lieutenant de vaisseau Lablache-Combié, le médecin militaire Émile Peyré, qui parle la langue arabe et connaît le désert, et Gilbert Charles, un excellent chroniqueur et poète. Pour guide habitué des lieux, Joseph Kessel choisit Henry de Monfreid, un homme dont il a entendu parler à Djibouti. Monfreid est réputé tout le long de la Mer Rouge pour ses trafics d'armes avec des marchands

arabes et africains, recherché par les autorités anglaises et françaises. En 1910, il s'est installé en Abyssinie où il possède une minoterie. Cet homme, poursuivi par le gouverneur de Djibouti, a appris l'arabe et les dialectes locaux, travaillé avec des caravanes et adopté les vêtements et la religion des tribus qui l'entourent. Toutes les légendes qui courent sur Henry de Monfreid font de lui un pirate et un aventurier, mais avant tout un contrebandier qui voyage à bord de son voilier l'Ibn-el-Bahar (le Fils de la Mer) sur la Mer Rouge. Kessel sait que le succès de son reportage dépend de sa collaboration avec Monfreid. Lablache, qui connaît cet homme, organise un rendez-vous avec le voyageur et l'équipe de Kessel, à Neuilly. Après cette rencontre, Joseph Kessel exprime ses pensées au sujet de Monfreid dans son reportage *Marché d'esclaves* : « Ainsi qu'il arrive toujours lorsque je dois affronter un personnage pathétique, j'avais très peur en me rendant chez Monfreid. Peur pour l'objet de ma rêverie, pour l'image de lui qu'il allait peut-être lui-même ruiner. Combien lui fus-je reconnaissant d'avoir son visage, ses mouvements, son regard ». Henry de Monfreid accepte de participer à cette mission et les cinq hommes quittent la France le 1er janvier 1930, munis d'armes pour éviter toute attaque des tribus abyssiniennes.

Durant la traversée, après une bagarre initiée par Kessel qui a bu trop de vodka, Monfreid lui confie ses journaux de bord pour qu'il ait une idée concrète du voyage qui l'attend. Kessel ne veut pas se servir de ces carnets pour ses futurs romans mais conseille à Monfreid de se lancer dans l'écriture, chose que ce dernier fera quelques années plus tard avec beaucoup de succès. Cette loyauté du journaliste lui vaut « l'amitié indéfectible du trafiquant » (Yves Courrière, *Joseph Kessel ou Sur la piste du Lion*).

Arrivés dans le port de Djibouti, les ennuis commencent déjà. Les caisses d'armes de Monfreid, transportées clandestinement avec les bagages de Kessel, sont découvertes au port parce que Monfreid a oublié son rendez-vous avec Ali, le responsable de son boutre, pour embarquer ces caisses dans la nuit. Joseph Kessel, avec l'aide du seul avocat de Djibouti, parvient à tirer son ami d'affaires mais le gouverneur de Djibouti lui interdit de voyager à l'intérieur du pays. Mais Kessel est décidé à se rendre en Éthiopie. Les voyageurs quittent Djibouti pour Addis Abeba où ils dînent avec Haïlé Sélassié, empereur d'Éthiopie. L'équipe part ensuite pour Diré-Daoua, où Monfreid possède une minoterie. Kessel y rencontre des esclaves pour la deuxième fois de sa vie. C'est aussi là que les deux aventuriers et amis planifient l'itinéraire de leur voyage. Le premier ira à Djibouti pour chercher son bateau et ensuite à Obock pour embarquer des guides et reviendra au Gubbet-al-Kharab. Le deuxième partira avec ses compagnons de Daouenlé et des armes à travers le désert rejoindre le premier au fond du Golfe de Tadjourah.

De Diré-Daoua, ils voyagent ensemble en train jusqu'à Daouenlé et Monfreid continue tout seul jusqu'à Djibouti. Il embarque sur son boutre Mousterieh où l'attendent déjà Ali, son fidèle nakouda, un pêcheur de perles, et le reste de son équipe. Ils naviguent jusqu'à Obock. Les guides de Saïd, un

célèbre marchand d'esclaves, montent à bord et ils reviennent se réfugier près de l'île du Diable au Gubbet-al-Kharab. Pendant ce temps, Joseph Kessel, qui s'est arrêté à Daouenlé avec ses trois compagnons, commence son voyage à travers les plaines volcaniques et noires de l'Abyssinie avec une caravane de chameaux, qui porte les armes et les provisions, et un guide danakil du nom de Youssouf. En route, il fait la connaissance de Gouri, le fameux tueur aux bracelets de peau humaine. Après dix jours de marche, lorsqu'il aperçoit enfin la voile du Mousterieh, c'est une rencontre très joyeuse qui a lieu entre lui et son ami Monfreid. Mais ils doivent se séparer parce que Monfreid a eu quelques problèmes avec l'Imam Yaya, dirigeant du Yémen. Kessel continue sans lui avec le voilier Mousterieh sur la Mer Rouge en direction des côtes du Yémen. Cependant, les aventuriers sont surpris en pleine mer par une violente tempête et, après que Lablache ait pris le commandement du boutre, ils arrivent à se réfugier dans une île volcanique. Un bateau chargé de « nègres » s'y trouve également. C'est la troisième rencontre de Kessel avec le sujet de sa recherche.

Le lendemain, ils aperçoivent les maisons de Hodeïda, grand port du Yémen. Ils y rencontrent un syrien qui les mène chez le gouverneur Abdul Hamid, le fils cadet de l'Imam. Après quelques jours d'attente, Kessel et ses amis reçoivent l'autorisation d'aller à Sana'a. Accompagnés de serveurs, de mulets et d'askaris (des guerriers), les voyageurs escaladent péniblement les pentes jusqu'à la capitale du Yémen. Arrivés au palais de l'Imam, ils rencontrent le Cadi Rahib, le responsable des Affaires étrangères. Kessel fait aussi la connaissance d'un médecin arménien du nom de Babadjian, qui lui procure de la vodka et lui raconte l'histoire de Mareb, la cité maudite du Yémen. Il lui offre aussi une tête en albâtre, trouvée par un jeune yéménite dans cette ville enfouie, que Kessel garde précieusement. Mais en-dehors de ces nouvelles amitiés, Joseph Kessel n'apprend rien de nouveau sur le trafic des esclaves. Leur trace semble s'arrêter sur les côtes du pays de l'Imam.

Déçu par «cette fin, Kessel retourne en France et publie le reportage *Marché d'esclaves*», qui connaît un grand succès auprès des lecteurs français, en vingt articles à partir de 1930. Le tirage du *Matin* augmente de cent vingt-cinq mille exemplaires. Mais la récompense que mériterait le journaliste n'est pas celle qu'il a attendue : le patron Bunau-Varilla lui offre trois bouteilles de Synthol et Georges Dupont demande à Kessel de lui payer le dédouanement d'un paquet de café Moka que l'Imam a offert aux voyageurs.

Cependant, la version romanesque de ce reportage paraît en 1932 sous le nom de *Fortune carrée*, c'est-à-dire la voile de tempête du Mousterieh. Ce roman d'aventure retrace tout le voyage de Kessel. C'est un des plus beaux et des plus personnels romans de Joseph Kessel. Il l'a écrit en très peu de temps et a rédigé la fin de l'histoire en cinquante heures d'affilée. Mais, malgré l'histoire impressionnante que raconte Kessel à travers ce roman, il reste un des livres les moins connus de cet auteur. ■ ■ ■

Jael Sigrist, élève de 2^eC - Lycée français de Djibouti

LE SIGNE AROBASE



Le caractère typographique @, appelé «arobase», est une abréviation du mot anglais «at» ou l'expression «au taux de...» en comptabilité. Il est plus communément utilisé dans les adresses mails, où il représente «chez x fournisseur d'accès». De plus en plus, @ est également utilisé comme préfixe pour les noms d'utilisateurs des sites internet sociaux comme Bebo et Twitter pour indiquer un lien, une attribution ou une référence indirecte.

En anglais, il est prononcé comme «at» («chez» en français). Son nom typographique officiel est commercial dans l'ANSI (en français Institut Américain de Normalisation), l'UIT (Union internationale des télécommunications), et certaines normes de codage de caractère Unicode. Certains noms historiques sont mentionnés dans la partie «Histoire» ci-dessous.

En italien, le symbole est, de la même façon, appelé «escargot» (chiocciola); son propre nom français est «arobase»; en néerlandais, il est appelé «petite queue de singe»; en hébreu, il est, de la même façon, appelé «strudel» (pâtisserie autrichienne); en japonais il est le «à la marque»; et en chinois, il est connu en tant que «petite souris».

En espagnol et en portugais, il est utilisé en tant que symbole pour l'«arobe», unité de mesure de poids, et dans quelques pays hispanophones et lusophones, il est encore prononcé dans ce sens, même quand il est associé à une adresse e-mail. Un autre nom pour ce symbole est apparent.

HISTOIRE

Il y a plusieurs théories à propos de l'origine du caractère commercial @ :

- Un symbole conçu comme le raccourci marchand de «chacun à». Un symbole qui ressemble à un petit «a» à l'intérieur d'un petit «e» pour le distinguer du «chez» ou du «par» qui sont différents. Par exemple, le prix de 12 pommes @ 1€ serait de 12€ alors que le prix de 12 pommes à 1€ serait de 1€, une distinction cruciale et nécessaire.
- Des moines de l'époque médiévale ont abrégé le mot latin ad (à, vers, par, à propos de) par un chiffre;
- Il était à l'origine une abréviation de la préposition grecque (translittéré ana), ce qui signifie «le taux de» ou «par».
- Un étudiant universitaire italien prétend avoir tracé le symbole

à la Renaissance italienne, dans un document marchand vénitien signé par Francesco Lapi le 4 mai 1537. Le document parle du commerce avec Pizarro, en particulier du prix d'un @ de vin au Pérou; @ a longtemps été utilisé en espagnol et en portugais comme une abréviation d'arobase, une unité d'équivalent de poids de 25 livres et tirée de l'expression arabe «un quart». En italien, le symbole a été interprété comme signifiant «amphore» (anfora). Actuellement, le mot arobase signifie le symbole «chez» et une unité de poids. En italien, le symbole représente une amphore, une unité de poids et de volume basée sur la capacité du bocal d'amphore standard et a comme signification moderne «au taux de» en Europe du Nord.

- L'historien aragonais Jorge Romance a localisé l'apparition du symbole à la «taula de Ariza», registre de 1448, désignant une expédition de blé de Castile au Royaume d'Aragon

- @ était présent dans le modèle de 1902 de la machine à écrire Lambert faite par la société new-yorkaise Lambert Typewriter Compagny. Son inclusion dans le jeu original de caractères d'ASCII de 1963 sans incident vu qu'il était un caractère de machine à écrire commercial standard (la machine à écrire IBM Selectric de 1961 comprenait @).

Dans l'utilisation anglaise contemporaine, @ est un symbole commercial, qui signifie «à» et «au taux de». Il était plus rarement utilisé dans les documents financiers ou dans les étiquettes de prix dans les épiceries, et n'est pas utilisé dans la typographie standard.

L'utilisation contemporaine la plus familière du symbole @ est dans les adresses électroniques (transmises par SMTP), comme dans jdoe@example.com (l'utilisateur jdoe situé dans le domaine exemple.com). Ray Tomlinson de «BBN Technologies» est crédité de la présentation de cette utilisation en 1971. Cette idée d'un symbole représentant «situé au» sous la forme utilisateur@hote est également présente dans d'autres outils et d'autres protocoles, par exemple Unix Shell (une interface de commande en ligne) commande jdoe@www.example.com ssh pour essayer d'établir une connexion ssh avec un ordinateur avec le nom d'hôte www.example.com en utilisant le nom d'utilisateur jdoe.

En microblogging (comme Twitter et StatusNet), @, devant

le nom d'utilisateur, est utilisé pour envoyer des réponses publiquement lisibles (par exemple «@autreutilisateur: texte du message ici»). Le blog et le logiciel clients peuvent automatiquement les interpréter comme des liens vers l'utilisateur en question. Cette utilisation du symbole @ a également été mise à la disposition des utilisateurs de Facebook le 15 Septembre 2009. Dans Internet Relay Chat (IRC), il est souvent montré avant le pseudo de l'utilisateur pour marquer l'opérateur d'une chaîne.

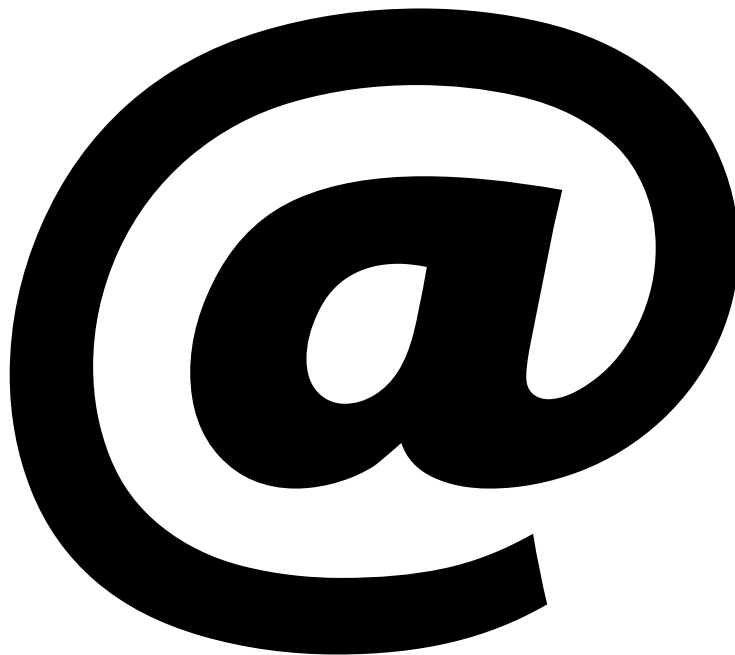
@ peut parfois être utilisé pour remplacer d'autres symboles ou d'autres significations :

-Un schwa, comme le caractère schwa, peut être difficile à produire sur beaucoup d'ordinateurs. Il est utilisé à ce titre dans les jeux de caractères API, ASCII, SAMPA, X-SAMPA et Kirshenbaum.

-Il est fréquemment utilisé dans la dactylographie et la messagerie électronique comme une abréviation pour «à».

-Dans le discours en ligne, @ est utilisé par certains anarchistes comme un substitut du cercle-A traditionnel.

@ Est également utilisé sur de nombreux routeurs et modems sans fil, où un symbole @ vert indique que le routeur est connecté et un @ ambre indique qu'il y a un problème.



ENTRE IMPRESSIONNISME ET ORIENTALISME

de Manet à Cavilla



Durant une visite à la galerie Venise cadre, j'ai eu un coup de cœur pour une des photographies exposées : du nom de « Marocaine dans son intérieur à Tanger », réalisée en 1880 par le photographe espagnol : A.Cavilla, qui fut l'un des premiers photographes à explorer, à la fin du XIX^e siècle le Maroc : pays qui demeura jusqu'au protectorat largement inconnu et inexploré des étrangers. La biographie de Cavilla reste lacunaire, mais il semblerait qu'il se soit installé à Tanger en 1880 (soit à la date de la photo) et qu'il ait été principalement au service de la délégation britannique.



Le premier élément marquant dans sa photographie, c'est sa manière de capturer l'intimité des populations, nous permettant à nous, spectateurs, de nous transporter en l'espace de quelques secondes dans l'époque, la vie et l'intérieur de cette jeune femme et développant une vision du mode de vie quotidien du Maroc et de son peuple. Certes, elle manque de naturel et de spontanéité, car on voit bien que la scène a été travaillée, le décor arrangé. Mais telle était la méthode

de l'époque qui à mon goût lui fait gagner en charme et en beauté.

En effet c'est également pour la mise en scène, que j'ai en deuxième lieu choisi cette photo. La femme est nonchalamment allongée sur un matelas, appuyée de son bras gauche sur un gros coussin, vêtue d'un caftan et de ses plus beaux bijoux, un chèche sur la tête posé à la manière d'un turban. Au premier regard la pose, savamment travaillée, dégage une forte attraction sensuelle et exotique. La beauté « naturelle » du modèle, sa position allongée, les éléments de décor marocain tels son caftan, ses bijoux, la tenture suspendue à l'arrière, le matelas et les menus objets minutieusement disposés au premier plan (la théière et les babouches) exercent

un attrait irrésistible.

Mais à y regarder de plus près, toute cette mise en scène, me rappela un tableau du peintre impressionniste Edouard Manet. Et ce n'est qu'après avoir effectué quelques recherches que nous retrouvâmes la peinture du nom de : « la dame aux éventails » réalisé en 1873 soit sept ans avant la photo de Cavilla.

Dans ce tableau, Manet a pour modèle Nina de Callias une jeune femme fantasque dirigeant à l'époque un des salons littéraires et artistiques les plus brillant de Paris. On retrouve la même pose que chez le photographe espagnole : allongée sur un matelas le bras gauche adossé à un coussin, elle pose dans un costume « à l'algérienne » qui n'est pas sans rappeler





Edouard Manet, la dame aux éventails, 1873, musée du quai d'Orsay

celui de la jeune femme marocaine de la photo. Mais là n'est pas l'unique similitude entre le tableau et la photo. On retrouve également chez Manet une grande importance accordée aux objets personnels : les bracelets de la jeune femme qui sont similaires à ceux de la marocaine, le chèche dans les cheveux, le bric-à-brac d'objets disposés japonais pour le peintre (éventails) et marocains pour le photographe (babouches, théière). Et l'un des points les plus troublants dans la ressemblance étant l'expression de curiosité et d'amusement du visage.

Par la suite, j'ai découvert au cours de mes recherches un deuxième tableau de Edouard Manet dont la mise est aussi très ressemblante à celle de Cavilla : « odalisque » d'Edouard Manet, 1864.

Cette peinture représente une jeune esclave datant de 1864. On y retrouve les mêmes éléments de similitudes que dans l'autre tableau, bien que la jeune femme, par ses origines, ressemble plus à la marocaine.

Ainsi on constate bien des points communs entre les tableaux de Manet et la photographie de Cavilla. Mais ces similitudes prouvent-elles que le photographe s'est inspiré des peintures impressionnistes ? Ou ne sont-elles qu'un témoignage de la généralisation du style orientaliste à l'époque ?



LE RIFT ET MOI

SHOAH MUTILÉE



Encore une journée sans elle, sans ma moitié, sans mon pays. Encore une journée où échouée au milieu de l'océan indien je rêve de ma terre. Maintenant que je ne suis plus qu'une moitié au large je n'entends plus que de très loin le son des tamtams d'Afrique et les chants ancestraux de ma terre, l'Ethiopie. Tout l'amour dont je fus entourée, toute cette fierté, pour ma mère joliment surnommée « berceau de l'humanité ». Arrachée à elle je n'ai pour ultime recours que ma mémoire et les images qui me restent et témoignent de cet heureux passé.

Des images de montagnes, de plaines, d'arbres centenaires, de rivières, de troupeaux de chameaux et aussi de ce satané rift.

Au miocène, on ne connaissait pas encore ce nom là, les plaines s'étendaient alors à perte de vue et le regard ne butait que sur de grands arbres verdoyants. Quelle belle époque ! C'était un peu mon enfance dorée faite de calme et de tranquillité mais également faite d'unité ; je faisais encore partie intégrante du Shoah. Oui ! J'étais encore Shoah la grande, la belle, pas la mutilée. Cet océan a violé toute décence, me séparant de ma terre natale...

Pliocène, les 3,55 millions d'années où tout a changé. Adolescence mouvementée. Toutes ces failles « normales » qui me craquelèrent l'épiderme de traits parallèles, ces montagnes qui s'élevaient, ces gradins dont on devinait les formes au loin étaient en fait des avertissements. Le soleil dans une compétition frénétique avec les animaux dévalait les montagnes, faisant place à la nuit, aux étoiles, aux constellations, Orion, Céphée, Cassiopée... Je trouvais ça joli, moi, tout ce changement, j'aimais regarder pousser en parfait alignement ces boutons d'acnée pleins de laves, les volcans ; ainsi le Furi apparut suivi par d'autres comme le Yerer ou encore Gariboldi qui naquirent au pléistocène. Ainsi des coulées de lave recouvrirent mon corps d'une peau d'ignimbrites et d'obsidiennes.

Je me vantais même de ce qui allait devenir mon cauchemar, ce rift. Je narguais en tant que Shoah les autres régions de mon beau pays je les invitais à regarder cette merveille qui prenait forme, telle une jeune fille qui montre ses formes uniques mais qui ne se doute de rien. Qui ne se doute surtout pas que ces lacs majestueux, tels le Lac Koka qui sont alimentés par ces beaux et profonds canyons ne sont que le prélude de l'exil au loin dans l'océan indien. Grâce aux





nombreuses failles, des thermosiphons se créèrent, et des sources d'eau chaudes émergèrent, répandant une eau minérale avoisinant les 60°C.

3,55 millions d'années de changements, d'activités volcaniques et sismiques superficielles, de danger. Durant ces 3,55 millions d'années et longtemps après, j'ai vécu sans le savoir avec une épée de Damoclès au dessus de la tête.

Un jour l'épée est tombée et je suis partie sans le vouloir, lentement ; mais que faire contre des forces qui vous dépassent, des mouvements de plaques qui ne vous demandent pas votre avis, et des remontées indésirables de roches ayant emmagasiné de l'énergie interne. C'est alors que j'ai compris que les hommes avaient raison, que le Grand jour était arrivé et que les adieux à ma terre qui

allaient durer encore quelques millions d'années ne faisaient que commencer.

Le mouvement malsain de divergence qui m'a séparée de mes pairs continue et jour après jour, année après année je m'éloigne et je ne sais où il va me conduire, vais-je me retrouver rattaché à l'Asie, ce grand continent qui a accueilli l'Inde avec quelques heurts ? Ou vais-je errer éternellement en rêvant de ma terre, la regardant s'éloigner inexorablement jusqu'à ne devenir pour moi qu'un point dans l'immense bleu, baignant dans le bruit des vagues qui lèchent ces plages de sable blanc ?

Je ne sais pas et finalement je ne veux pas savoir, ce n'est que fatalité. Alors j'irai où Fatalité me mènera...



Nelly Mandekor, Mireille Mpayimana, Adèle Giraud et Nadège Minoungou
Elèves de 1^{er}S, au lycée Guebre MARIAM
Ethiopie



LE ROYAUME DE LOANGO

UN ETAT AFRICAIN AU CŒUR DU COMMERCE TRIANGULAIRE DU XV^{ème} A LA FIN DU XIX^{ème} SIECLE



Après avoir visité l'ancien palais des rois de Loango, aujourd'hui Musée royal, nous avons emprunté l'ancienne piste des esclaves jusqu'à la baie de Loango, tristement célèbre pour avoir embarqué de nombreux captifs à destination des Amériques. Cette sortie émouvante nous a donné envie de connaître le rôle joué par ce Royaume dans ce sinistre commerce.

Du XV^{ème} siècle à 1883, le Royaume de Loango participe à la traite négrière. Celle-ci débute avec les navigateurs portugais à la fin du XV^{ème} siècle, atteint son apogée au XVIII^{ème} siècle et disparaît au XIX^{ème} siècle sous la poussée des mouvements intellectuels abolitionnistes, en France en particulier, avec la loi SCHOELCHER de 1848.

Les recherches historiques récentes montrent que l'île de Gorée, au large de Dakar, si importante sur le plan symbolique, fut un modeste site de traite par rapport à celui d'Ouidah, au Bénin, d'où sont partis plus d'un million d'esclaves vers les Amériques et surtout le site de Loango. Un colloque de l'UNESCO a estimé à plus de 2 millions le nombre d'esclaves ayant embarqué dans les négriers au port de Loango pour les Amériques, en particulier le Brésil ; ceci sur un total de 11 millions d'esclaves embarqués sur les côtes d'Afrique occidentale et centrale, soit 18.8% !

Pourquoi le royaume de Loango a-t-il eu une telle importance dans la traite négrière ?

LE ROYAUME DE LOANGO ET LES DEBUTS DE LA TRAITE ATLANTIQUE DECOUVERTE DU ROYAUME DE LOANGO PAR LES EUROPEENS CONRAD MALTE-BRUN dans Précis de Géographie Universelle, volume 3, publié en 1829, localise avec précision le Royaume de Loango : «la suzeraineté de Loango s'étend du fleuve Congo jusqu' au Cap Lopez». Ainsi, situé à l'ouest de l'Afrique centrale, le royaume de Loango s'étend, à son apogée, du Cap Lopez au nord, actuellement Port Gentil au Gabon, jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo au sud. En direction de l'Est, il se prolonge au-delà du Massif du Mayombe. La première mention écrite de ce

Royaume date de 1584. En 1473, les portugais découvrent la Baie d'Angra à 3°25 de latitude sud, correspondant à la région de Mayumba (au Nord du Royaume de Loango). En 1482, le navigateur portugais Diego CAO se rend aux Indes en longeant les côtes d'Afrique et découvre l'embouchure du fleuve Congo. Mandaté par le roi du Portugal, il remonte le cours du fleuve en 1484 et découvre le grand Royaume de Kongo, composé de 9 provinces dont celles à l'Ouest de Loango, Kaongo et Ngoyo. Vers 1490, des bateaux portugais découvrent la baie de Loango, Punta Négra (Pointe Noire) et «l'ancrage de l'Indien» (Pointe Indienne). Le Royaume de Loango devient indépendant du Royaume de Kongo dès 1587, date à laquelle un texte évoque «le Loango, dont le roi était jadis vassal du Mani kongo, le roi du Kongo ».



LES DEBUTS D'UN CRIME CONTRE L' HUMANITE

Dès la fin du XV^{ème} siècle, les portugais développent le commerce des Noirs avec les rois vili, ethnie principale du royaume. Les captifs sont envoyés à destination des plantations du Nouveau Monde, en particulier brésiliennes, dévoreuses de main d'œuvre. Les navigateurs aventuriers anglais, français et hollandais ne tardent pas à participer à ce sinistre commerce, notamment quand les principales monarchies la légalisent. Les Hollandais pratiquent la traite des Noirs dès 1630 sur les côtes du Royaume de Loango. En 1649, le Mâ-loango, le roi, cède aux pressions et autorise la traite dans son royaume. Dès lors, la traite négrière s'intensifie. La date

de 1670 marque le début de la traite anglaise et française. La Traite Atlantique est désormais internationalisée. Jacques Savary des BRUSLONS, dans son Dictionnaire Universel de Commerce publié en 1755, précise dans sa définition de la traite des nègres les objectifs de ce terrible commerce : «Les Européens font depuis des siècles commerce de ces malheureux esclaves, qu'ils tirent des côtes africaines, pour soutenir les Colonies qu'ils ont établies dans plusieurs endroits de l'Amérique et dans les Antilles ».

Ce triste commerce va devenir une des plus grandes richesses du Royaume de Loango. Venus de l'intérieur du Congo par la future piste des Caravanes qui relie le Stanley

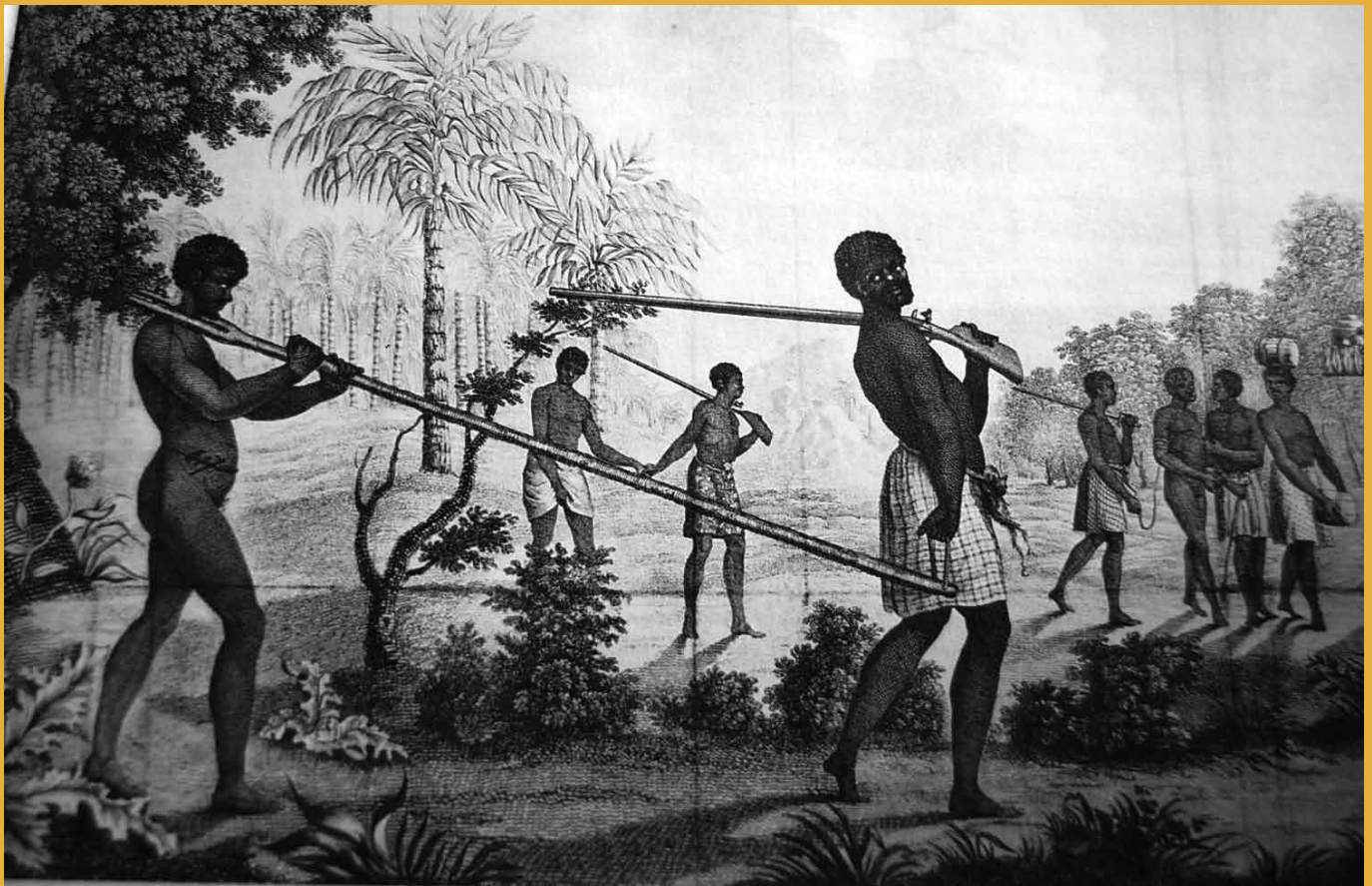
Pool au port de Loango, les esclaves embarquent pour le Nouveau continent.

UN TRAFIC HERITE D'UNE TRADITION ANCIENNE

Au sein de la société indigène, l'esclavage est une tradition. Il sanctionne un méfait, une dette impayée ou une faute grave contre la coutume. Le «marché» ouvert par les trafiquants arabes et européens sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique déclenche le commerce des esclaves dans le Royaume de Loango. Vendre un homme est immédiatement plus rentable que de le faire travailler pendant de longues années. Ainsi un funeste mécanisme se met en place. Ou'y-a-t-il de plus tentant pour un chef local ou pour un souverain que d'étendre de plus en plus la notion de méfait afin de multiplier les coupables à punir ou de se procurer des esclaves parmi les peuples voisins par des razzias ? Ainsi, les

humaine permettant ainsi de répondre à la demande importante en porteurs ; par la proximité de la capitale Bwali, l'actuel Diosso, où réside le Mâ-loango. Certains accords commerciaux concernant les esclaves sont traités à Bwali ; d'autres sont négociés directement sur le site portuaire de Loango. Seul problème, la profondeur de la baie n'est pas suffisante ; les bancs et les cordons sableux obligent les navires à mouiller au moins à 2 milles de la côte ; seules des chaloupes et des petites baleinières à faible tirant d'eau peuvent atteindre les deux débarcadères existants (d'après les indications données par A. FOURNEAU en 1890 dans Au vieux Congo, notes de route 1884-1891).

Le port de Loango constitue un carrefour stratégiquement incontournable, en tant que point de départ et d'aboutissement d'itinéraires multiples, desservant une grande partie de l'Afrique centrale : vers l'intérieur du



souverains du Royaume de Loango contribuent largement au commerce triangulaire.

Les bourreaux sont en conséquence aussi bien africains qu'européens. Les premiers amènent les captifs de l'intérieur vers la côte et les seconds assurent leur transport vers le Nouveau Monde : ce sont les négriers. Les européens ont besoin des rois nègres pour capturer les esclaves car du XVIème au XVIIIème siècle ils n'ont pas les moyens techniques suffisants pour pénétrer la forêt dense. La rencontre des intérêts européens et africains fut facilitée par cette pratique ancienne de l'esclavage.

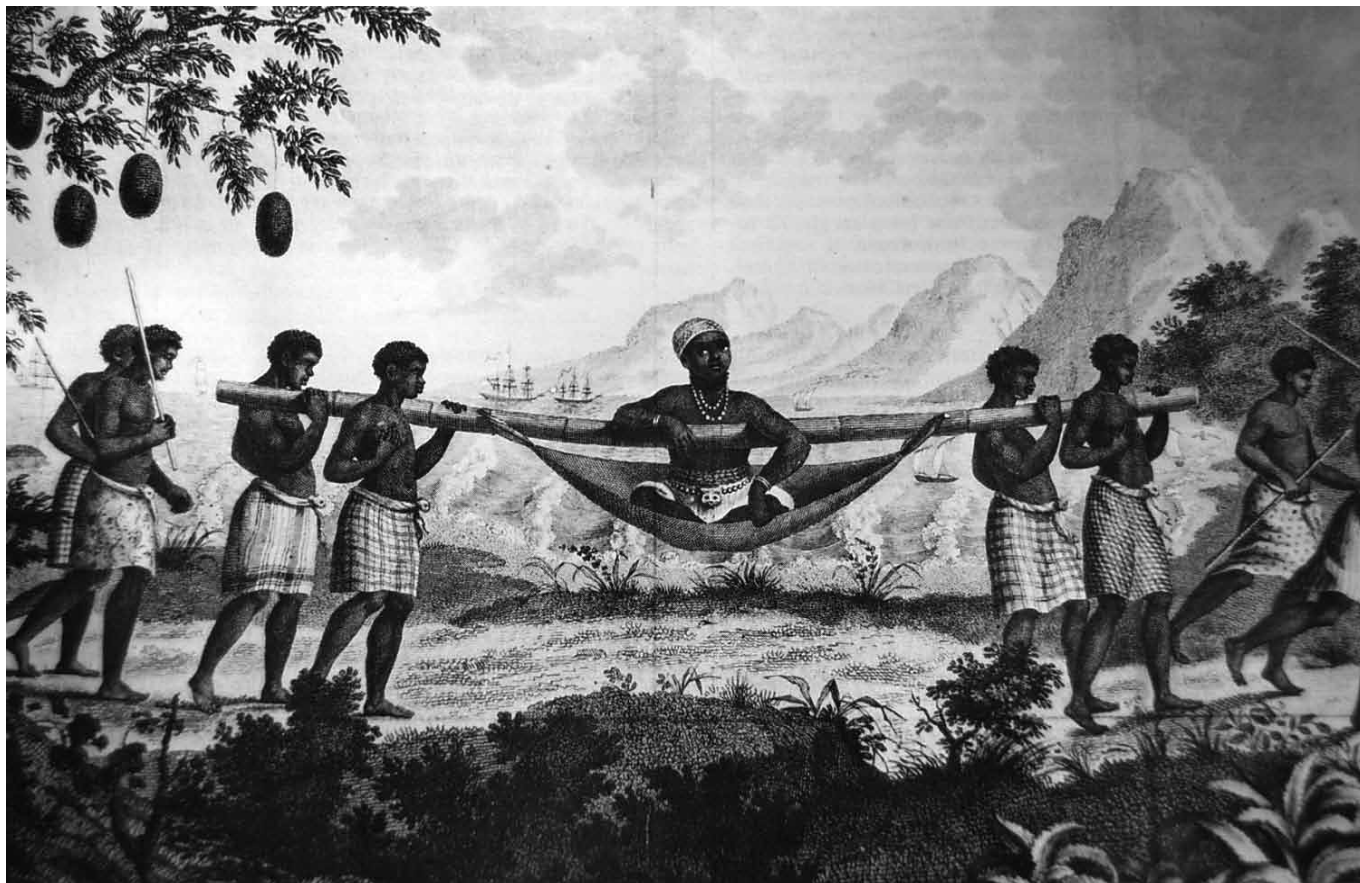
LE PORT DE LOANGO : LE PREMIER SITE PORTUAIRE D'EMBARQUEMENT DES ESCLAVES

Le choix s'explique par un site naturel, exceptionnel pour l'époque, caractérisé par une vaste baie assez bien abritée de la houle sur un littoral connu pour son accès difficile ; par un relief compris entre 0 et 20 m, favorable à l'implantation

Royaume et vers les Royaumes voisins par la piste des caravanes ; vers le Sud-est en direction de Sao Salvador jusqu' à Matamba ; vers le Sud jusqu' à Luanda et vers le Nord en direction de Mayumba et de l'actuel Gabon.

Il devient ainsi le lieu d'embarquement de tous les esclaves originaires d'une grande partie du Golf de Guinée. Des centaines de milliers d'esclaves semblent avoir transité par son site. D'après les statistiques connues, le Royaume de Loango est un des plus grands marchés de la traite africaine entre 1818 et 1836 !

Il reste aujourd'hui peu de traces de ce port et de son terrible passé. Les quelques vestiges encore visibles traduisent cependant le passage de ces esclaves : une stèle reconstituée, place symbolique du départ des caravanes et grand marché de toutes les transactions ; les 3 manguiers qui servaient de comptoirs ; un débarcadère complètement érodé.



LOANGO ET L'APOGÉE DE LA TRAITE NÉGRÈRE UN COMMERCE EN PLEIN ESSOR AUX XVII-XVIII^{ème} SIÈCLE

La traite négrière connaît son apogée dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, bien qu'il y ait entre 1756 et 1763 une chute temporaire du trafic, dû au conflit franco-britannique de la Guerre de sept ans. La concurrence est importante entre les négriers européens, surtout entre les anglais et les français. Au début de la révolution française, le trafic atteint environ 14 000 esclaves par an, contre 5 000 dans la première moitié du XVIII^{ème}.

Les navires viennent chercher les esclaves en divers points de la côte du Royaume de Loango : au Nord, à Mayumba, où réside un représentant du Mâ-Loango ; au centre, à Bas-Kouilou, où l'achat se fait sous le contrôle d'un Mafouque (ministre du commerce) indépendant du gouverneur de la province de Tchilounga ; au sud, à Loango surtout et à Punta Négra. D'après l'Amiral Louis Ohier DE GRANDPRE, capitaine négrier, dans son ouvrage *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, 1786-1787*, «les possibilités d'achat étaient faibles à Mayumba et à Bas-Kouilou, et les navires ne passaient y prendre, la plupart du temps, qu'une douzaine de captifs qu'il fallait emmener à bord en franchissant la barre de l'estuaire, les navires négriers restant au large ». Au port de Loango, les transactions et l'embarquement sont plus faciles. En 1775 par exemple, quatorze à vingt navires mouillent en permanence dans la rade de Loango. Il faut environ six mois pour remplir un «négrier» de cinq cents esclaves !

Les achats se font, d'après l'Amiral DE GRANDPRE, «sur une petite montagne située au bord de la mer», vraisemblablement la colline allongée qui domine toujours la baie de Loango. Les esclaves, arrivés par caravanes, sont logés au rez-de-chaussée obscur de grandes cases surélevées appelées « barracons », où ils attendent la visite de l'acheteur et leur embarquement. L'Amiral DE GRANDPRE précise que «les transactions

s'opéraient par l'intermédiaire d'interprètes agissant pour le compte du Ma Fouka (Mafouque), et exigeaient, pour être menées à bien, beaucoup de cadeaux destinés au roi, à sa mère, à sa femme principale, au 1^{er} ministre, au Ma Fouka, aux interprètes ». Les prix d'achat s'en trouvent ainsi grevés.

LES ESCLAVES, UN COMMERCE FRUCTUEUX

Au nombre des «denrées» les plus rémunératrices figurent les esclaves. Le commerce des captifs assure une grande richesse aux rois de Loango. Les esclaves constituent une monnaie d'échange leur permettant d'acquérir des biens manufacturés en Europe : des armes surtout mais aussi des outils, du tissu et de la verroterie. A ce propos, l'Amiral DE GRANDPRE dénonce dans son ouvrage la naïveté des vili : «les nègres de Loango ne sont pas très difficiles sur les marchandises qu'on leur apporte et l'on y passe sans peine celles qui seraient refusées ailleurs».

A l'origine les captifs sont peu coûteux, les négriers ne se soucient pas véritablement des pertes enregistrées au cours de la traversée. Mais au fur et à mesure que le trafic s'organise, les prix ont augmenté : le captif est devenu un « produit » précieux. Aussi, soucieux de diminuer la mortalité de leurs «marchandises», les négriers n'embarquent que les esclaves en état de traverser l'océan. Le taux de mortalité pour la traite atlantique est estimé à 12%, voir 20%.

Au Royaume de Loango, le prix d'un esclave est évalué en nombre de pièces. Au départ, ce terme signifie «morceau de tissu», puis, il désigne une valeur plus ou moins établie qui peut se composer de plusieurs produits : ainsi, un seul morceau d'étoffe peut valoir 3 pièces et 5 couteaux peuvent avoir la valeur d'une pièce.

Dans son ouvrage *Les traites négrières ; essai d'Histoire globale*, l'historien français, spécialiste de l'esclavage, Olivier PETRE-GRENOUILLEAU souligne une erreur souvent reprise dans l'imaginaire collectif liée à la traite des Noirs : «Un

malentendu existe quant aux marchandises proposées par les négriers à cause de l'usage du terme «pacotille», emprunté à l'espagnol *pacotilla* qui ne signifie pas des objets de faible valeur». Aussi, l'esclave coûte cher. Dans la traite atlantique, pour acheter dix esclaves il faut au moins donner un cheval ! Les européens trouvent sur les côtes du Royaume de Loango une main d'œuvre abondante pour leurs plantations des Antilles et d'Amérique. L'essor des plantations fait exploser la demande et quadrupler le prix des esclaves au début du XVIII^e siècle.

Un missionnaire avoue avoir payé 30 pièces au Ma Fouka pour obtenir un esclave, ce qui fait en valeur réelle une dizaine de morceaux d'étoffes différentes, deux fusils estimés valoir deux pièces chacun, deux sacs de balles et de plomb à fusil de 3 kilos, deux sabres, deux douzaines de couteaux à gaine, deux barres de fer de 10 kilos, 5 pots de faïence, 4 barils de whisky, 10 perles de verre servant à fabriquer des chapelets et bijoux. Le courtier prend une commission d'une valeur de 6 pièces, c'est à dire le prix d'un être humain.

Les Vili, du moins les plus habiles d'entre eux, ont tiré le plus grand profit de ce trafic, jouant à la fois le rôle de commerçants et de courtiers en «bois d'ébène», capturant des individus d'autres ethnies à l'intérieur des terres, puis les vendant aux Européens.

LES ESCLAVES : DES ORIGINES ETHNIQUES ET GEOGRAPHIQUES VARIEES

Les captifs viennent pour beaucoup du Royaume de Loango et des royaumes périphériques, sur une aire d'environ 300 kms ; ils sont originaires également de régions plus lointaines comme l'actuel Tchad, Angola, République Démocratique du Congo, et de plus loin encore...de l'intérieur du continent africain. A. DELEGORGUE semble confirmer ce fait dans son ouvrage *Voyage dans l'Afrique Australe, 1847* : «les Batékés troquent avec ceux du Congo des esclaves venant de chez eux ou des confins de la Nubie contre du sel, des coquilles de Loanda qui servent de monnaie ou de l'île de Saint Thomas, l'actuelle Sao tomé, des étoffes de soie, des couteaux, des verroteries et diverses marchandises portugaises ».

Toutes les tribus des zones concernées sont impliquées dans le commerce des esclaves. La population Vili sert d'intermédiaire entre les trafiquants européens qui viennent sur la

Côte acheter les esclaves et les tribus de l'intérieur qui en fournissent.

Les esclaves vendus sur le marché de Loango sont pour un quart des Montéqués (des Tékés) et pour un sixième des Quibangués (des Boubanguis, venant du Haut Oubangui). Les autres sont surtout des Mayombés dont le nombre semble être assez élevé.

L'Amiral DE GRANDPRE apporte quelques précisions : «Les Mayombés sont inférieurs en qualité, mais ils sont les plus nombreux ; les Quibangués appartiennent à une petite peuplade de l'intérieur, ce sont les plus beaux nègres que l'on puisse trouver [...], les Montéqués sont beaux, mais ils s'abiment les dents en les limant pour les rendre pointues et ils se font de longues cicatrices sur les 2 joues. Le royaume de Kaongo est renommé pour la bonne qualité des esclaves [...] ».

Les esclaves qui portent sur leur visage des scarifications, signes culturels distinctifs et identitaires, sont très souvent refusés par les négriers. En fait, ils craignent une reconnaissance identitaire. De même, le roi ne vend pas les membres de sa cour et de sa famille.

Dans le cadre de ce commerce, les courtiers courent également quelques risques ; les acheteurs se livrent parfois à la pratique du « poignage » : toute personne qui offre des esclaves peut être attirée sous un prétexte quelconque en un lieu discret, ou à bord du navire, ou bien encore être enivré, et se trouve ainsi saisie elle-même, venant ainsi grossir le nombre de victimes.

Les populations victimes de la traite réagissent différemment. Une partie de la population s'enfuit dans la forêt et une autre continue à obéir à ses bourreaux, tels les vili à l'égard des rois de Loango. Les conséquences de la déportation sont entre autre, le déracinement culturel.

DECLIN ET DISPARITION DE LA TRAITE NEGRIERE

Dès la Révolution française naissent des mouvements anti-esclavagistes. Les premiers abolitionnistes sont les esclaves ! Les révoltes de captifs qui ont lieu dès la fin du XV^e siècle dans les Caraïbes réveillent les consciences en Europe. Montaigne amorce la prise de conscience. Il est relayé par Montesquieu et Condorcet au siècle des Lumières. L'affirmation d'un puissant mouvement abolitionniste international prend ainsi naissance en Occident à la fin du XVIII^e siècle. Sous l'impulsion des Quakers américains, l'abolitionnisme s'organise de manière plus efficace, en particulier en Angleterre. En 1807, le Parlement britannique et les Etats-Unis abolissent la traite ; la France en 1815 sous Louis XVIII. Mais, il faut 3 lois entre 1817 et 1831 pour mettre un terme à l'activité négrière française. L'interdiction de la traite ne peut pas être complètement respectée tant que l'esclavage persiste. Le Parlement anglais montre la voie en votant sa suppression en 1833, provoquant ainsi un grand engouement dans les pays européens. En France, Victor SCHOELCHER, sous secrétaire d'Etat aux Colonies de la Seconde République, obtient la signature du décret d'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848. Les Etats-Unis suivent en 1865.

Pourtant, malgré la promulgation de ces lois, la traite négrière et l'esclavage se poursuivent clandestinement. Les Britanniques via la Royal Navy font la police antiesclavagiste ; ils arraisonnent 85% des navires négriers. Les sources confirment la capture en 1846 sur la côte de Loango de l'interlope (vaisseau pratiquant la contrebande) brésilien « l'Illizia » qui a embarqué 400 esclaves illégalement.

L'extinction progressive de ce sinistre commerce ne met pas fin aux échanges entre le Royaume de Loango et le marché européen. Durant tout le XIX^e siècle, la traite négrière fut progressivement remplacée par le commerce du caoutchouc, de l'huile de palme, de l'ivoire et du bois rouge, marchandises de moindre importance économique.

L'essor de ce trafic de marchandises n'est cependant pas en mesure d'enrayer le déclin et la désagrégation du Royaume de Loango, jusqu'en 1883, date à laquelle les rois de Loango perdent une bonne partie de leurs prérogatives.



LES RITUELS FUNÉRAIRES MUSULMANS EN TUNISIE



La Tunisie est un pays musulman à 98% mais ouvert à d'autres cultures et religions (Judaïsme et Christianisme). La religion en Tunisie est un héritage de la conquête musulmane au VIII^{ème} siècle après J.C. Jusqu'au XI^{ème} siècle, les chiites et les sunnites coexistaient sur le même territoire. La différence principale entre ces deux branches de la religion musulmane est que les chiites pensent que le calife, successeur de Mahomet (prophète de la religion musulmane) devait être un membre de sa famille alors que les sunnites pensent qu'il pouvait ne pas l'être. Sidi Mahrez, de son vrai nom Cadhi Abou Mohamed Mahrez, né vers 950 et décédé en 1022, est un saint tunisien, qui a expulsé les musulmans chiites de la Tunisie. Cependant cette expulsion n'a pas effacé toute trace de la présence chiite en Tunisie. En effet, certaines traditions ont été intégrées dans celles des sunnites. Les rites et cérémonies funéraires en sont un exemple.



Ceux-ci sont importants car toute société humaine organise par des rites l'intégration de ses membres en tant qu'êtres humains et cela tout au long de leur vie. Un rite de passage est donc un rituel marquant le changement de statut social ou sexuel d'un individu, comme lors de la puberté mais aussi lors la naissance ou lors de la ménopause. Le rituel se concrétise le plus souvent par une cérémonie ou des épreuves diverses. Un rite se présente comme une séquence d'actions ou de comportements plus au moins conforme à un programme préétabli et identifiable comme tel par ceux qui le pratique ou en sont les témoins.

RITUEL DU LAVAGE DU MORT

Mais nous allons nous intéresser aux rites funéraires. Hélas on peut constater que lors d'une mort en guerre ou lors des exterminations de masse il y a absence de rites, ce qui correspond bien à un déni d'humanité. Auparavant, les femmes se chargeaient d'informer les proches. Le voisinage était alerté par des annonces publiques criées. Aujourd'hui, la presse et parfois aussi la radio diffusent des faire-parts de deuil pour informer le plus grand nombre. Les télégrammes en grand nombre parviennent à la famille pendant les trois premiers jours qui suivent la mort. Des lettres sont



Ainsi les rites funéraires (ou funérailles) sont un ensemble de gestes ou de paroles et dans certains pays de danses, accompagnant l'agonie puis la mort d'un être humain. Ces rites sont présents dans toutes les religions mais sont organisés de manières différentes selon les coutumes et les traditions de chaque religion. Les rituels varient également selon l'époque, le statut social, les conditions de la mort mais aussi de la volonté du défunt. Les humains organisent des rites funéraires et prient Dieu afin que le défunt puisse quitter la vie en toute sérénité et que son esprit ne soit pas présent dans le monde des vivants, ceci étant une preuve de son humanité.

Comme pour les trois autres religions monothéistes l'existence est scandée par des rites d'intégration (baptême pour les chrétiens, la bar mitsva pour les juifs et la circoncision pour les musulmans) et sa sortie par des rites funéraires (fark, ziara,... pour les musulmans). Nous pouvons donc, malgré les différences entre ces trois religions, en déduire qu'elles sont révélatrices de leur humanité dans la mesure où les morts sont respectés par l'organisation de cérémonies post-mortem. Les rites funéraires principaux des musulmans sont : le rituel du lavage, celui de l'enterrement puis les cérémonies organisées en l'absence du défunt marquant symboliquement sa séparation définitive avec le monde des vivants.

ensuite envoyées ; le téléphone joue aussi un rôle dans les manifestations de compassion car peu de familles actuelles ont toute leur parentèle en Tunisie.

Lorsqu'une personne meurt, le lavage du corps est un des rituels importants pour la purification du défunt. Généralement, des personnes spécialisées viennent laver le défunt, bénévolement, mais les proches du mort leur donnent souvent de l'argent comme « offrande ». De nos jours, il existe des sociétés spécialisées pour le service du lavage du mort, et ces personnes sont donc payées. Elles sont entre deux et trois personnes. Le défunt est d'abord placé sur une table en bois, puis il est dévêtu tout en laissant couvertes ses parties intimes. Il est nécessaire de presser légèrement le ventre et le bas-ventre du défunt afin de faire sortir des restes, qui risqueraient de souiller le linceul une fois le lavage terminé.

La première étape de la purification du défunt commence par les petites ablutions, identiques à celles pratiquées avant de rentrer dans une salle de prière. Puis un premier lavage rituel intervient avec de l'eau propre, en respectant la hiérarchie symbolique des différentes parties du corps : en commençant par la tête puis, la partie droite du corps et ensuite la partie gauche. Les parties intimes sont ensuite lavées à l'aide d'un gant de toilette. Enfin, le corps peut être entièrement lavé. Celui-ci peut dans certains cas être relavé plusieurs fois avec du savon. Le dernier lavage se fait avec de l'eau parfumée. Pour la défunte, les cheveux sont défaits



pour le lavage puis une fois celui-ci terminé, trois tresses sont faites et mises en arrière de la tête, et non pas sur la poitrine. Une fois le lavage fini, le corps est séché avec du linge propre, afin d'être enveloppé dans le linceul. Auparavant, l'importance religieuse de certaines parties du corps est soulignée par l'application de parfum (ou du musc) sur les parties de prosternation (parties qui touchent le tapis de prière lors de la prière) du corps (front, nez, mains, genoux, pieds) dans la mesure du possible, ainsi que sur les autres parties du corps. Parfumer les parties de prosternation est important car ce sont les zones en contact avec le Tapis de prière, espace sacré permettant d'établir un lien avec Dieu. Les hommes seulement doivent s'occuper du lavage des hommes et même chose pour les femmes. Ni la femme ou la mère d'un défunt ne peut le laver, et réciproquement. Après l'étape du lavage vient celle de l'embaumement conformément à de nombreuses paroles du Prophète Mahomet.

Le corps du défunt musulman doit être entièrement recouvert d'un tissu ou étoffe : le linceul, qui doit répondre à certaines exigences. De couleur blanche, il doit être long et large, de façon à couvrir l'ensemble du corps. Certains savants ont dit à ce propos : « Embaumer d'une bonne façon, cela signifie que le linceul soit propre, bien large, qu'il couvre entièrement le corps, et cela ne veut pas dire de gaspiller de l'argent, et d'exagérer ou que le tissu soit de qualité. » Les bras et les mains peuvent être allongés le long du corps, ou la main gauche déposée sur la poitrine et la droite posée sur la gauche.

Après l'étape du lavage et de l'embaumement, le mort est transporté dans un brancard, appelé *na'ch*, vers le cimetière. Une fois là bas, le cortège se dirige vers la mosquée pour faire la prière du mort, *salât al-janâza*, dirigée par l'imam, qui est la personne la plus savante dans la connaissance des rites de l'Islam et qui dirige la prière en commun. Le cortège doit se répartir en trois rangs derrière l'imam. Pendant ce temps là, le mort est laissé dehors, sous la surveillance d'un de ses proches. En effet, il est strictement interdit dans la religion musulmane de prier quelqu'un, car seul Dieu peut être prié. Après la prière, le cortège se met autour du mort, l'imam doit se tenir au niveau de la tête pour le défunt et au milieu du corps pour la défunte. Lui font une lecture du coran, qui n'est pas une prière. Le corps est à ce moment là placé dans la tombe qui lui est réservée.

L'ENTERREMENT :

L'enterrement se fait dans un cimetière musulman, à l'exception des martyrs qui peuvent être enterrés sur le lieu de leur mort. Les martyrs sont ceux qui meurent pour la religion car l'Islam leur assure de gagner le paradis s'ils succombent. Le terme de « martyr » peut aussi désigner ceux qui sont morts en combattant pour leur pays comme Farhat Hached, syndicaliste tunisien et l'un des principaux chefs de file du mouvement national aux côtés d'Habib Bourguiba et de Salah Ben Youssef .

Pendant l'enterrement, la dépouille est introduite dans la tombe, par les pieds dans le cimetière. La mise en terre se fait par les membres de la famille ou par des personnes pieuses. La dépouille doit être orientée vers la Mecque (« Oïbla ») comme lors des prières lorsqu'elle est mise dans la tombe car la Mecque est la direction de la prière, c'est-à-dire la qibla.

Le corps doit être disposé dans la tombe de façon à ce que le regard du défunt soit toujours tourné vers la Mecque :

- Couché sur le côté droit ou le côté gauche.

- Les pieds dirigés vers la Mecque, pour qu'en se levant, son regard se dirige vers la ville sainte

CIMETIÈRE DE MAHDIA, TUNISIE

Une fois que la dépouille est placée, des invocations religieuses sont faites. Ces invocations sont des extraits du coran. La sourate «Yasin» est récitée par un entourage.

L'incinération (crémation), des corps est formellement interdite en Islam, afin de préserver le corps pour la résurrection.

La tombe doit être très large et profonde. En cas de nécessité, il est possible d'enterrer deux personnes ou plus.

Dans la religion musulmane, les femmes n'assistent pas à l'enterrement car elles pleurent plus facilement, ce qui parfois dégénère en lamentations bruyantes. Il faut respecter le calme du cimetière et le repos des défunts. Les hommes sont réputés avoir un meilleur contrôle de leurs émotions lors des enterrements et pleurent en silence.

APRÈS L'ENTERREMENT

Après l'enterrement, le lendemain matin, appelé le « matin de la tombe », les femmes se rendent au cimetière en groupe, pour prier et pleurer. Pendant les trois premiers jours, les amis et les proches apportent de la nourriture à la famille, car en signe de deuil, la famille n'allume pas le feu et ne peut donc ni chauffer la nourriture ni cuisiner. Les ustensiles dans lesquels les repas ont été apportés ne sont pas rendus tant que dure le deuil, comme pour ne pas transférer le malheur. Par exemple, à Sfax et dans la région proche, on n'allume pas le feu et on mange du pain, de l'huile et des olives.

LE FARK (SÉPARATION) EN TUNISIE

Il n'existe en islam aucune commémoration, ni date d'anniversaire pour les morts. Cependant, certaines coutumes existent consistant à se réunir trois jours après le décès, pour notamment réciter le Coran, pleurer le défunt et le plus souvent faire un repas, ce qu'on appelle le « Fark » L'islam suggère que ce soit précisément les amis, les voisins

qui préparent le repas, afin de décharger la famille des préoccupations matérielles dans ces moments douloureux. Les personnes qui viennent au Fark passent soit toute une journée soit l'après midi et mangent et dînent du couscous qui est le plat traditionnel Tunisien. Au fark, il n'existe pas de formule rituelle particulière pour exprimer ses condoléances aux proches du défunt. On peut proposer, comme base, quelques versets du coran ou une formule de condoléances « El barka fik ».

Trois jours après, il y a un deuxième fark pour permettre aux personnes qui ne sont pas venues assister au premier de venir présenter leurs condoléances. Il arrive souvent qu'un rituel de « seconde sépulture » vienne marquer ce passage, tout en mettant fin, du côté des vivants, aux signes et tabous du deuil.

Dans les « fark », il est interdit d'écouter de la musique, de regarder la télévision ou d'assister à quelque chose de festif.

LA ZIARA

Cérémonie mortuaire qui a lieu 15 jours après le décès. La ziarra est l'occasion de présenter ses condoléances à la famille en deuil si cela n'a pas encore été fait. Puis c'est aussi le moment de montrer son soutien à la famille.

LA QUARANTAINE

La quarantaine est une cérémonie qui a lieu quarante jours après la mort, elle consiste à réunir la famille (les membres les plus proches) pour un dîner dans la maison du défunt. Cela joue un rôle important dans la mesure où toute la famille se soutient. La famille se recueille sur la tombe et fait l'aumône aux pauvres

Tous ces rituels sont une marque d'humanité et surtout de respect envers le défunt en même temps qu'ils symbolisent sa trajectoire symbolique, passage d'un monde à l'autre. En partageant avec les amis et la famille, les charges et obligations du deuil, c'est une façon de réaffirmer le lien social entre les différents membres de la communauté.

Les rituels funéraires musulmans en Tunisie
Cheraki Chirine
Ben Sassi Yasmine
Ben Miled Meher
Ben Moussa Haithem
Ben Younes Eya
Ben Ammar Ahmed

RÉVOLUTION TUNISIENNE

LA PREMIÈRE DANS LE MONDE ARABE,



DANS TRENTE ANS, JE POURRAI TOUJOURS DIRE

« J’y étais, ce vendredi 14 janvier 2011 »

A quel moment exactement a-t-on commencé à réaliser que nous vivions l’Histoire? Peu importe, Elle sait s’écrire d’elle-même.

A quel moment le désormais ex-Président a-t-il totalement perdu pied avec la réalité? Il y a certainement un bon moment de cela. Lundi 10 janvier 2011, ceux à qui il s’adressait n’étaient que des «terroristes». Le soir du jeudi 13 janvier, il s’adressait à ces mêmes personnes en martelant cette fois-ci «Je vous ai compris, je vous ai compris.» Certes. Mais avec un petit peu de retard.

J’ai eu peur que cela cesse – que cette liesse s’arrête - pour quelques promesses creuses, pour l’illusion d’une liberté de la presse rétablie et la disparition de notre ami Ammar. Les klaxons, les hourras. Jeudi 13 janvier 2011, certains se sont couchés la mort dans l’âme: après avoir montré sa bravoure et sa dignité, le peuple tunisien était-il également sur le point de montrer sa naïveté?

Et ce fameux 14, vendredi 14 - il restera gravé dans toutes nos mémoires, ce jour de liesse, de calme puis d’horreurs, ce jour d’abord paisible puis sanglant, ce jour de tous les extrêmes et où tout s’est peut-être joué – lors de la grève générale. Les rumeurs ont déjà fusé dès la nuit précédente : les klaxons n’étaient que le fruit d’une immense opération orchestrée par le RCD. On ne se refait pas en un jour, après tout. Et 23 ans d’expérience dans la propagande se sont révélés fructueux puisque nous y avons cru. Oui, nous y avons cru. Mais c’est là. La tension, palpable. Dès le matin, certains l’annoncent,

ce changement. Oups... pas le bon mot. Rectificatif: dès le matin, certains l’annoncent, le 14 succèdera au 7 (n’est-ce pas mathématique?). On s’en doute, c’est la journée fatidique. Personne ne sait de quoi cette journée sera faite, alors ne pensons même pas à demain.

Maintenant, cette journée est finie. On sait tous ce qui se passe. L’Histoire s’est écrite. Regardez-la. Nous, on l’a vue. Peu importe où l’on était – C’était à nos portes. Le nom de Bouazizi, héros national, plus personne ne l’ignore dans le pays. Et alors que j’écris, j’entends des hélicoptères et une même question me revient: «Et après?» Oui, et après? Malheureusement, comme sept autres milliards de personnes sur cette Terre, je ne sais pas de quoi sera fait demain. Mais par contre, je sais que le futur se construit dans le présent, c’est-à-dire maintenant.

La Tunisie est gravement blessée, à genoux économiquement, laissée pour mourante par des arnaqueurs illettrés. Notre pays a été libéré mais il est faible. Nous sommes sa jeunesse, nous sommes son avenir. Acceptons notre responsabilité. Acceptons notre devoir qui est de reconstruire, de relever la Tunisie et de lui offrir son avenir. Acceptons les pertes, acceptons ce qu’on a vécu et construisons. Construisons.

14/1/11: 23:50. La certitude de vivre un moment historique balaie en un clin d’œil les certitudes d’une vie. Qui sommes-nous face à l’Histoire? Je prie et je réalise que ma vie, désormais, n’aura plus jamais le même sens qu’auparavant.



UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Vendredi 14 janvier 2011 : une date inoubliable dans l'Histoire de la Tunisie contemporaine. Après vingt trois ans de règne despotique, le président Zine El Abidine BEN ALI fuit le pays, pendant que sur l'avenue Habib Bourguiba, noire de monde, les manifestants laissent éclater leur joie. Le feu de la révolte, incessamment nourri par la détermination des tunisiens, avait d'abord pris dans le Sud du pays, à Kasserine, avant de remonter sur la capitale. Dans l'impossibilité de reprendre le contrôle de la ville, les forces militaires refusant d'obéir aux ordres, Ben Ali s'envole pour l'Arabie Saoudite. Partout dans le monde on parle désormais de révolution, de LA Révolution Tunisienne !!

Mais quelles en furent les causes ? Quelle fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase ? Pourquoi soudainement les tunisiens crièrent-ils stop à la dictature ?

Nous étudierons d'abord les causes immédiates de la révolution tunisienne, avant d'observer les causes plus profondes.

Si la Révolution n'a réellement éclaté qu'en janvier 2011, voire même fin décembre 2010, le pays avait précédemment connu des mouvements populaires vite étouffés, dévoilant la véritable situation du peuple. En effet, au printemps 2008, des conflits dénonçant la corruption du système et les mauvaises conditions de vie avaient éclaté à Mélaoui. Des manifestations qui se déroulèrent à Gafsa furent également violemment réprimées, et leurs militants emprisonnés de décembre 2008 jusqu'à la chute du régime Ben Ali.

Deux ans après l'affaire des «mines de Mélaoui», le premier et principal élément déclencheur de la Révolution tunisienne

prend la forme d'un jeune homme nommé Mohamed Bouazizi. Ce diplômé au chômage était devenu vendeur de fruits ambulant à Sidi Bouzid. En décembre 2010, les autorités lui confisquent son stock et l'humilient publiquement. Mais c'en est trop pour le jeune homme qui s'immole alors devant le gouvernorat de Sidi Bouzid, déclenchant un véritable chamboulement au sein du pays. Il devient alors martyr et symbole de la Révolution.

Mais l'immolation de Mohamed BOUAZIZI ne déclencha en elle-même qu'une rébellion du peuple. Les tunisiens descendirent dans la rue afin de manifester leur mécontentement sans pour autant exiger un changement total du régime. Ils désiraient seulement une amélioration de leurs conditions sociales en plus de quelques requêtes politiques. Mais face à ce soulèvement populaire, le régime répliqua en tentant d'étouffer à nouveau le mécontentement du peuple par la répression. Entre les bombes lacrymogènes et les tirs à balles réelles dans la foule, nous assistons également à une violence gratuite sans limite de la part des autorités. Les manifestants se font battre à sang et subissent la rage des policiers autant que des balles, transformant dès lors de simples revendications en une véritable clameur de révolte populaire.

Le peuple tunisien n'accepte pas une humiliation de plus et revendique désormais de profonds changements politiques et sociaux. La Révolution a commencé et ne s'arrêtera que par la force ou l'acquisition d'un renouveau pour le pays.

Plusieurs raisons ont poussé les tunisiens à se révolter contre





le régime de leur pays. En effet, depuis le coup d'état du 7 novembre 1987, l'ex-président exerçait une politique dictatoriale et oppressive sur le peuple tunisien.

La Tunisie était vue, depuis la prise de pouvoir de Ben Ali en 1987, comme une quasi démocratie aux yeux des dirigeants étrangers. Or, derrière ce pluralisme de façade se cachait une véritable dictature. L'ex-président exerçait effectivement une véritable oppression. La liberté d'expression étant inexistante, les journalistes se voyaient obligés de publier des articles valorisant les actions de Ben Ali, car le moindre faux-pas pouvait les conduire directement en prison. Tous les sites internet, tels Youtube ou Dailymotion étaient censurés. Il fallait que le peuple tunisien soit enfermé entre quatre murs et ne puisse, de quelque manière que ce soit, interférer dans l'enrichissement personnel du despote et de sa famille. Ainsi, il voulait garder sous silence les véritables conditions sociales du pays.

L'un des signes les plus flagrants de cette dictature fut bien sûr, tel Staline en U.R.S.S, le véritable culte de la personnalité. Ainsi nous pouvions voir partout en ville, dans les commerces, petits ou grands, le portrait du président ; son image était omniprésente dans les grandes rues, particulièrement lors d'un événement important.

La famille de sa femme, Leïla Trabelsi, était à l'origine du pillage économique national. Elle et sa nombreuse famille avaient la main mise sur toutes les entreprises à succès de la Tunisie et occupaient les postes clés du pays, ce qui a fait perdre jusqu'à un point et demi de croissance par an au pays, en plus de déclencher l'ire de la population.

Après sa prise de pouvoir, Ben Ali épouse Leïla Trabelsi, en 1992. C'est une femme assoiffée de pouvoir, et surtout de puissance, tout comme le reste de sa fratrie. En quelques années cette famille partie de rien, se retrouve dans les plus hauts cercles du pouvoir.

En effet, il s'ensuit alors un véritable pillage économique du pays. Les sociétés à succès devaient obligatoirement appartenir au moins pour moitié à la « famille régnante ». Pourtant, certains chefs d'entreprises refusaient de céder à ce chantage, ils se voyaient alors saisir leur société ou encore recevaient un avis de fermeture après contrôle fiscal. En 2006, une lettre anonyme est postée sur le Net. Elle relate les malheurs d'un promoteur d'une université privée ayant eu maille à partir avec le frère de Leïla : le promoteur en question « a eu le malheur de voyager en compagnie de Belhassen Trabelsi sur un vol de Tunis Air et a eu l'idée saugrenue de solliciter son intervention pour l'acquisition d'un terrain afin d'y construire le bâtiment de l'université. Il sera rappelé quelques jours plus tard par l'AFH (Agence Foncière d'Habitation) qui l'informe qu'un terrain de quatre hectares lui a été octroyé, mais au nom de Belhassen Trabelsi ! ». Un autre exemple a lieu en 2007 : la première dame inaugure l'École Internationale de Carthage, un établissement privé du secondaire. Cette nouvelle école souffre de la concurrence d'une autre, autrement plus prestigieuse : le lycée Louis Pasteur créé par les époux Bouebdelli, qui jouit d'une excellente réputation. Qu'à cela ne tienne ! A force de tracasseries administratives, d'autorisations d'enseigner retirées du jour au lendemain et d'une épouvantable campagne de diffamation ciblant les Bouebdelli, Leïla fera fermer le lycée Louis Pasteur. Ainsi, pour obtenir ce qu'elle désirait la famille procédait de cette manière :

- Faire déclasser le lopin de terre convoité grâce à un décret présidentiel de Ben Ali en personne.
- L'acquérir pour une bouchée de pain et de préférence à crédit en se promettant de ne jamais rembourser son prêt.
- Le faire déclarer constructible par les autorités compétentes.
- Le diviser en lots, y bâtir de luxueux immeubles.
- Revendre le tout au prix fort.



à l'appauvrissement de la population tunisienne. De nombreuses personnes se retrouvent au chômage, des diplômés après des études souvent coûteuses se retrouvent obligés de vendre des fruits et des légumes sur les routes !

La révolution tunisienne a donc des causes profondes et légitimes. Si l'immolation de Mohamed Bouazizi déclencha les premières manifestations d'abord durement réprimées dans le sang par des tirs à balles réelles, elle est aujourd'hui reconnue et entérinée par le monde entier. Elle a d'ailleurs eu un effet domino dans le monde arabe. Sitôt Ben Ali en fuite, le peuple égyptien s'est soulevé contre son oppresseur. En Libye, se dressent désormais les rebelles, et une violente révolution s'engage dans tout le pays. Au royaume de Bahreïn, les premières manifestations font trembler ses dirigeants. Un éclair de liberté traverse le monde arabo-musulman. Aujourd'hui, de ces trois pays cités, l'un d'eux a déjà gagné sa liberté. Ce n'est qu'une question de temps pour que les autres suivent.

AU JOUR LE JOUR

2008 : tout commence lors des révoltes du bassin minier de Gafsa qui ont secoué la région minière du sud-ouest tunisien — particulièrement la ville de Redeyef — pendant près de six mois en 2008 avec l'aide de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens), qui s'est poursuivi à Ben Gardane en août 2010. Les grèves, les rassemblements et les manifestations s'étendent rapidement à de nombreuses catégories de la population protestant contre la corruption, le chômage, une politique de l'emploi injuste, la cherté de la vie et les provocations, pillages et saccages auxquels se livrent régulièrement les forces de l'ordre. La répression par les autorités de ce mouvement social pacifique ponctué d'émeutes au fil des mois occasionne des morts, des centaines d'arrestations, des actes allégués de torture et une lourde condamnation de diverses personnalités du monde associatif ou syndical ainsi que de journalistes couvrant les événements. Les causes sont également politiques. En effet le président de l'époque Zine el-Abidine Ben Ali et sa famille, notamment celle de sa seconde épouse Leïla, les Trabelsi, qualifiés selon Wikileaks de « clan quasi-mafieux », sont directement mis en cause dans les affaires de corruption, de détournement et de vol. Pour Khemais Chammari, ancien député de l'opposition, ancien secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, la gestion du développement des régions est critiquée mais aussi la corruption et le népotisme du régime. Ainsi, le gendre du président Ben Ali, Mohamed Sakhr El Materi fait l'objet du plus de critiques.

DÉCEMBRE 2010

17 décembre Mohamed Bouazizi s'immole par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid. Diplômé et chômeur, comme de nombreux jeunes Tunisiens, Mohamed Bouazizi vendait des fruits et légumes sur le marché, sans autorisation (on raconte qu'il n'a pas obtenu l'autorisation pour surqualification). Après la confiscation de sa marchandise par la police, il tente de plaider sa cause auprès des autorités. En vain. Il s'immole par le feu mais ne meurt pas sur le coup.

18 décembre. Jour de souk, la protestation prend de l'ampleur. « Dès la nouvelle [de son immolation] connue, plusieurs dizaines de commerçants et de jeunes se sont rassemblés pour une manifestation pacifique devant la préfecture, siège du gouverneur local auquel ils ont demandé une entrevue, écrit le journal français Libération. La police disperse la manifestation à coups de gaz lacrymogènes et de matraques. Tout le week-end, de violents affrontements opposent forces de l'ordre et jeunes manifestants. Premières arrestations.

Le 22 décembre un autre jeune chômeur Houcine Neji se suicide à Sidi Bouzid, en escaladant un pylône électrique et en s'électrocutant avec les câbles électriques. Aussitôt, la révolte reprend plus violemment et s'étend aux villes voisines de Meknessy et Menzel Bouzaiane. Dans cette dernière, les manifestants incendient le siège de la délégation et assiègent le poste de la garde nationale.

24 décembre A Menzel Bouzayane, à

60 km de Sidi Bouzid, la police tire sur des manifestants. Bilan : deux morts.

25 et 26 décembre Première manifestation de diplômés chômeurs à Tunis même : environ mille citoyens expriment leur solidarité avec Bouazizi et les manifestants de Sidi Bouzid.

27 décembre Rassemblement de solidarité d'environ 300 avocats, deux d'entre eux sont arrêtés puis relâchés.

Le 28 décembre 2010 le président Ben Ali se rend au chevet de Mohamed Bouazizi. Première prise de parole du président Ben Ali. Il dit comprendre « la difficulté générée par la situation de chômage », mais dénonce une « instrumentalisation politique ».

Le 29 décembre, il remanie le gouvernement en limogeant le ministre de la Communication, Oussama Romdhani, et annonce aussi des changements à la tête des ministères du Commerce, des Affaires religieuses et de la Jeunesse. Le lendemain, il annonce la mutation des gouverneurs de Sidi Bouzid, Jendouba et Zaghouan.

Le 30 décembre Ben Ali annonce la mutation des gouverneurs de Sidi Bouzid, Jendouba et Zaghouan. A Monastir, la police disperse dans le calme une manifestation, tout en utilisant la force pour perturber d'autres manifestations à Sbhkha et Chebba.

le 31 décembre les mouvements sociaux se poursuivent alors que les avocats à Tunis continuent de se mobiliser à l'appel de l'Ordre National des Avocats de Tunisie. Mokhtar Trifi, président de la

Ligue tunisienne des droits de l'homme, déclare que des avocats ont été « sauvagement battus ». Pour Al Jazeera, ce « soulèvement » est la conséquence « d'une combinaison mortelle de pauvreté, de chômage et de répression politique : trois caractéristiques de la plupart des sociétés arabes ».

JANVIER 2011

Le 3 janvier des manifestations contre le chômage et la hausse du coût de la vie dégénèrent à Thala : deux cent cinquante personnes, pour la plupart des étudiants, défilent en soutien aux manifestants de Sidi Bouzid mais sont dispersées par la police. Elles gagnent de plus en plus de villes : Bizerte, Sfax, Kairouan, Meknessi, Regueb, Souk Jedid, Ben Gardane, Medenine, Siliana, Sousse...

4 janvier Mohamed Bouazizi, à l'origine de la révolte, meurt de ses blessures. Le « martyr », comme sont nommés par les manifestants tous ceux morts lors de ce mois de révoltes, est enterré le lendemain.

Le 8 janvier un autre commerçant âgé de 50 ans s'immole à son tour à Sidi Bouzid[31]. Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre sont de plus en plus meurtriers.

les 8 et 9 janvier, quatorze civils sont tués par balle à Thala, Kasserine et Regueb selon le gouvernement, vingt selon l'opposition, au moins vingt-trois selon le journal Le Monde.

Journée du 10 janvier, un jeune diplômé de Sidi Bouzid met fin à ses jours, portant à cinq le nombre de suicides depuis celui de Mohamed Bouazizi.



Les affrontements se poursuivent dans le triangle Thala-Kasserine-Regueb : des marches funèbres à la mémoire des morts des jours précédents dégénèrent en nouveaux affrontements avec la police ; un nouveau bilan établi par un responsable syndical fait état d'au moins cinquante morts et le personnel de l'hôpital de Kasserine proteste officiellement « contre le nombre élevé de victimes et la gravité des blessures ». À Tunis, les étudiants manifestent et la police anti-émeute assiège l'Université El Manar dans laquelle des centaines d'étudiants se sont retranchés.

Soir du 10 janvier Deuxième prise de parole de Ben Ali. Il dénonce des « actes terroristes » perpétrés par des « voyous cagoulés ». Il promet la création de 300.000 emplois supplémentaires d'ici 2012.



11 janvier Tunis est gagnée par les affrontements, de même que les villes côtières et touristiques telles que Sfax ou Sousse. Les manifestations se poursuivent ailleurs dans le pays, notamment à Kasserine. Le régime ordonne la fermeture des écoles et des universités « jusqu'à nouvel ordre ». Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rachid Ammar refuse de tirer sur les manifestants. Il est alors démis de ses fonctions.

Le 12 janvier le Premier ministre Mohamed Ghannouchi annonce le limogeage du ministre de l'Intérieur Rafik Belhaj Kacem ainsi que la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début du conflit afin d'apaiser la révolte. L'armée est déployée à Tunis. En dépit de cela, de nouveaux affrontements, qui éclatent au cœur de Tunis, sont réprimés par les forces de l'ordre par le biais de tirs de gaz lacrymogènes. En fin d'après-midi, le leader communiste Hama Hammami est arrêté à son domicile près de Tunis. À Douz, dans le sud du pays, deux civils sont tués dont un français d'origine tunisienne Hatem Bettahar, professeur d'informatique âgé de 38 ans, père d'une fillette en bas âge, dont la femme est enceinte. Il était en congé chez sa mère à Douz, dans le sud. Un autre mort est rapporté à Thala et cinq civils sont blessés par balle à Sfax.



13 janvier Au matin du 13 janvier, la Fédération internationale des droits de l'homme affirme détenir une liste nominative de soixante-six personnes tuées depuis le début des événements.



Un jeune manifestant est tué par balles au cœur de Tunis dans l'après-midi alors que des troubles éclatent dans la station balnéaire d'Hammamet où un poste de police et une permanence du parti au pouvoir sont détruits ainsi que des résidences cossues, dont l'une appartiendrait selon des habitants à un proche du chef de l'État. Nouvelle allocution télévisée de Ben Ali le soir dans le JT. Il s'engage à quitter le pouvoir en 2014, et ordonne la fin des tirs à balles réelles contre les manifestants, promet la «liberté totale» d'information et d'accès à internet et annonce une baisse des prix. Qualifié d'« historique » par les pro Ben Ali, le discours apparaît en décalage avec les aspirations des manifestants, qui réclament le départ pur et simple du président.

14 janvier Nouvelles manifestations partout dans le pays, avec un slogan: «tounes horra horra w Ben Ali ala barra» « Ben Ali dégage » « khobez w mé w Ben Ali lé ». A Tunis, le cortège grossit au fur et à mesure de la matinée, rassemblant au moins 5000 personnes. La manifestation est dispersée. Violents heurts à Tunis.

Vers 16h le gouvernement est limogé et des élections anticipées, d'ici six mois, sont annoncées. L'état d'urgence est décrété dans tout le pays à 17h, les rassemblements publics interdits, le couvre-feu instauré. Les tirs à balle réelle à nouveau autorisés. L'espace aérien est fermé.

A 18h50 le Premier ministre Mohammed Ghannouchi annonce à la télévision qu'il assure l'intérim de la présidence en remplacement de Zine El Abidine Ben Ali. Celui-ci a pris la fuite à bord de son avion. La France lui refuse l'asile, Ben Ali atterrira finalement en Arabie Saoudite. Après un mois d'émeutes et de manifestations réprimées violemment, faisant de nombreux morts, le régime Ben Ali a chuté. Twitter: «Tunisie: le pays où un vendeur à la sauvette a fait tomber un dictateur.» Des pressions américaines seraient derrière la fuite précipitée de l'ex-président tunisien Ben Ali. Craignant un bain de sang, les Etats-Unis auraient contacté l'état-major tunisien des armées.

L'après Ben Ali : Des maisons pillés, des personnes agressés, des prisonniers relâchés, et des malfaiteurs partout dans les environs de Tunis et dans les villes autour sèment la panique. Ces

malfaiteurs seraient de deux ordres. L'un est celui des « simples » voleurs. En Tunisie, comme dans tous les pays du monde, il y a des individus peu scrupuleux prêts à profiter de la situation. L'autre type de malfaiteurs serait bien plus organisé : ce sont les milices de l'ancien pouvoir et de ses proches. Il s'agirait de membres du RCD, incluant des agents de police, dont l'une des missions est la destruction des preuves qui pourraient les inculper dans la nouvelle Tunisie libre et la politique, celle de la terre brûlée. Le départ de Ben Ali n'a pas résolu la situation.

Le 15 janvier Le Premier ministre Mohamed Ghannouchi a entamé, les consultations pour former un gouvernement de coalition nationale. Il a reçu les représentants de trois formations : le Parti démocrate progressiste (PDP), Ettajdid et le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL). Les partis interdits n'ont pas été invités. Mais les manifestations continuent ils étaient plusieurs dans la rue avec presque le même slogan à la bouche et ont dit comme pour Ben Ali «5obez w mé w ghanouchi lé» (pain et eau mais Ghanouchi non). En effet, il y a eu l'application de l'article 56 de la constitution et non de l'article 57 ce qui veut dire que le Président n'a pas présenté sa démission à la chambre des députés et que son empêchement de présidence est temporaire. Le soir même Mebazaa annonce à la télévision qu'il y aura application de l'article 57 et donc qu'il assurera les fonctions de Président jusqu'aux élections.

Le 16 janvier Slim Chiboub, un gendre de Ben Ali, a été entendu par les services de sécurité tunisiens. Il leur a assuré que 800 voitures bourrées d'explosifs ont été disséminées à travers tout le pays, principalement à Tunis. Chiboub a accusé les dirigeants de la police tunisienne. Cette information est prise très au sérieux par l'armée, qui passe la capitale au peigne fin. Une opération délicate d'autant que l'armée redoute une situation extrêmement tendue pour la nuit...

17 janvier les manifestations contre le RCD avec le slogan « RCD dégage » continuent tous les jours et rien n'a changé : coups de feu et les gaz lacrymogènes. Il y a des morts.

Le mardi **18** Foued Mebazaa, et le premier ministre, Mohammed





Ghannouchi, ont démissionné du RCD. Et l'opposant historique, et président du parti le Congrès pour la République (CPR) interdit, Moncef Marzouki est arrivé à 14h à l'aéroport de Tunis. Il a été porté en triomphe par une foule de partisans qui l'attendait à son arrivée d'avion. D'autre part le gouvernement provisoire a décidé de décréter un deuil de trois jours à partir de vendredi à la mémoire des « martyrs » tombés pendant la révolte populaire qui a secoué la Tunisie pendant un mois, a annoncé le **jeudi 20** la télévision tunisienne. Cette décision a été prise lors du premier Conseil des ministres du gouvernement d'union nationale tenu dans l'après-midi.

Le **21 janvier** c'est le chaos dans le pays ; l'avocat Nabil Labassi dénonce des faits graves et lance un appel à tous les internautes de Facebook des millions de dossiers et de pièces à convictions sont en train d'être volés et brûlés dans les administrations afin de faire disparaître des preuves de corruption.

Le **23 janvier** Tarak Mekki est arrivé à 10h du matin à l'aéroport Tunis Carthage, il a été accueilli par plusieurs admirateurs et journalistes. Les manifestations continuent chaque jour, plusieurs sont venus de loin même à pied de Gafsa de Sidi Bouzid et de plusieurs autres régions pour faire à nouveau entendre leurs voix et ont même osé passer la nuit sur place.

Le **27 janvier** un nouveau gouvernement provisoire est mis en place par le dernier premier ministre de Ben Ali, Mohamed Ghannouchi ; quelques dirigeants des formations politiques de l'opposition en font parti : Ahmed Néjib Chebbi dirigeant du Parti démocratique progressiste est nommé ministre du développement régional et local et Ahmed Brahim dirigeant du parti Ettajdid ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, mais aussi des membres du dernier gouvernement Ben Ali en fait parti comme Mohamed Nouri Jouini ministre de la planification et de la coopération internationale et Mohamed Afif Chelbi ministre de l'industrie et de la technologie.

Le **28 janvier** le matin toutes les issues qui mènent à la Kasbah ont été bloquées et les forces de l'armée se retirent et laissent place à la Brigade de l'Ordre Public (BOP). « Et c'est du côté de Bab el Bhar que c'est tombé ! la première bombe lacrymogène fut tirée à 16h27 exactement, sur la foule avec quelques photographes et avocats, ce qui nous a valu l'asphyxie et à certain





people! Merci Facebook





même la perte de connaissance... En me réveillant ce fut la vision d'horreurs, j'ai vu des personnes âgées par terre, j'ai vu un jeune homme se faire tabasser par dix policiers et se faire traiter par tous les noms, des jeunes emmenés par la police on ne sait où, j'ai vu et entendu des gosses et des avocats pleurer, j'ai entendu un agent militaire dire « Ils ne voulaient pas rentrer », un policier rétorquer « Ils l'ont cherché ! » témoigne le photographe Sameh Arfaoui. Encore plus troublant le témoignage du docteur Semi Bensassi présent au moment des faits « je vais enfin finir par une expérience encore plus grave que tout ça vécue par un jeune bénévole, fils de l'un des médecins, participant à l'aide médicale sur place: après notre dispersion par les gaz, ce jeune homme de 19 ans, s'est caché paralysé par la peur sous une couverture là où on avait rassemblé les médicaments à côté du ministère des finances, sur la place. Une fois la place vide, il a vu une « estafette » noire avec écrit dessus CHORTA = police en Arabe, 4 hommes en civil en sont descendus, ils sont montés là où on était, et ont commencé à fouiller la nourriture et les couvertures accumulées pèle mèle, puis ils ont sorti un sac et en ont sorti des petits paquets de papiers à rouler puis des sachets de drogues type cannabis, qu'ils ont dispersés dans ces amas d'affaires puis ont appelés les journalistes européens ».

Le **29 janvier** alors que le gouvernement nie avoir ordonné l'évacuation de la Kasbah, dans un communiqué officiel, le mouvement Ettajdid demande l'ouverture d'une enquête sur les affrontements violents entre des manifestants et les forces de l'ordre qui ont débuté hier à la Kasbah pour s'achever à l'avenue Bourguiba.

Le 30 janvier L'opposant islamiste tunisien Rached Ghannouchi (islamiste) est arrivé dimanche midi à Tunis après plus de 20 ans d'exil sous le régime du président Ben Ali, accueilli par 1500 personnes dont certaines partisans surexcités mais aussi des défenseurs de la laïcité, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Les manifestations continuent et les violentes répressions aussi, les manifestant demandent le départ de Ghanouchi et le nettoyage du ministère de l'intérieur.



LA STARAF

MONUMENT DE LA RENAISSANCE AFRICAINE



La Sta-Raf ? C'est le petit nom que j'ai donné à notre STATue de la Renaissance Africaine).

Après avoir lu un article publié sur le net par un géographe (n'hésitez pas à aller visiter le blog villesdafrique.over-blog.com. (on y apprend à lire le paysage avec des outils adéquats, les photos sont remarquables et les analyses limpides, concises et magistrales), je me suis sentie investie d'une responsabilité : celle de donner mon point de vue en tant qu'esthète.

Voici deux photographies tirées de cet article qui introduisent une série de questionnements, que ce soit sur le plan social, économique ou culturel. Les incongruités révélées sont, à mon avis, bien plus importantes que tout le reste, mais j'ai compris que, si l'on est à ce point dérangé par son esthétique, c'est qu'elle ne console en rien de toutes ses aberrations.



Oui ! Plus grave encore que son indicible laideur, son anachronisme et son africanité bafouée, il y a le fait que la StaRaf se moque de l'envahissante réalité contextuelle.

Pour commencer, je dédouanerais l'art – et les artistes, qui sont pétris du contexte dans lequel ils évoluent, s'en émeuvent et s'en inspirent – en partant du postulat que ce n'est pas une œuvre d'art. C'est l'œuvre d'un homme de pouvoir (qui en est fier), aux intentions éminemment politiques, que l'on taxera donc, sans prendre de risque, d'œuvre de propagande. Elle en a les quelques traits reconnus dont la taille, colossale, le style anachronique et le message démagogique (style intemporel et universel : du IIIe Reich à la Corée du Nord, en passant par l'URSS ou l'Irak de Saddam Hussein).

Cependant, si elle n'est pas une œuvre d'art, elle n'en reste pas moins une image, publique, et se perçoit comme telle, symbolique ou allégorique. Nous pouvons donc lancer une petite analyse formelle et nous verrons que, du point de vue esthétique, ce monument est monstrueux.

Monstrueux car aberrant, incohérent, déplacé, dysharmonique et prétentieux.

Une sculpture est une œuvre en trois dimensions, qui joue sur les volumes et leur positionnement dans l'espace. Voyons comment la StaRaf s'arrange avec tout ça et comment la forme ici trahit le fond, et montre à quel point on ne s'improvise pas « artiste »...

Le volume et l'inscription dans l'espace.

Si l'on compare les deux Mamelles, l'une est couronnée par

un phare (qui a, ou du moins a été indispensable), comme l'aréole couronne un sein, alors que l'autre est écrasée par des tonnes de bronze superfétatoire. Pas besoin d'être un fan du nombre d'or pour voir que la StaRaf est un peu à l'étroit sur sa colline ! Voilà pour l'intégration au site : déséquilibre des proportions.

Ensuite, le groupe de figures lui-même n'offre pas la première des qualités d'une statue, celle de la ronde bosse : le fait qu'elle doit être « appréciable » de toute part. Dans ce cas-ci, on ne prend la mesure du monument que d'un point de vue frontal, de face ou de dos, et la contourner n'apporte aucune indication supplémentaire sur le plan formel. Au contraire, elle devient ridiculement plate, avec ses trois personnages alignés, en enfilade, illisibles, voire grotesques. Tous les autres angles de vue sont réducteurs jusqu'à rendre l'ensemble inintelligible (cf. : 2. Profil en tranche de cake ?) ou, pire encore, semble se moquer des sensibilités locales (3. Vue du cimetière de Ouakam) voire des réalités du pays (cf. page précédente, la StaRaf vue du seul espace libre Ouakam, le terrain de foot, la place du marché hebdomadaire, et... derrière une décharge à ciel ouvert).

Il est fort probable que, d'un point de vue technique de réalisation, l'on soit passé d'un dessin (2D) à une construction en volume (3D) sans maîtriser justement la mise en œuvre du volume, qui lui, rappelons-le, s'inscrit dans la troisième dimension. Eh oui, Monsieur le Président, le volume ça s'inscrit dans l'espace ! Ce n'est pas du plat + de l'épaisseur, non, ça c'est le relief à la limite. L'espace fonctionne différemment.



C'est un autre système.

Cette configuration linéaire pousse à la caricature. On lui doit le déploiement forcé du personnage principal, et ce mouvement qui manque de naturel et de souplesse. Mais surtout elle crée des relations biscornues et incohérentes entre les trois antagonistes de cette Renaissance.

Le père est grossièrement construit. Trop musclé, trop grosse tête si on en croit les canons qui établissent que plus l'homme est exceptionnel, plus la tête est petite par rapport au corps. Alors qu'on observe cette tendance nette chez les Peuhls et les Massai (tête menue sur un corps fluide, musclé mais longiligne), on se rend bien compte, dans le cas du personnage qui nous préoccupe, que le rapport tête/corps correspond plutôt à celui de type « homme ordinaire » qui aurait fait du culturisme ! On peut noter sur l'affiche, à ce propos, que la maquette avait prévu une tête mieux proportionnée. Alors, erreur de calcul du faiseur coréen ou

adaptation au besoin d'une salle panoramique ? Quoi qu'il en soit, pour le coup, l'effet recherché n'est pas obtenu : l'homme fier, l'homme nouveau tournant le dos au passé et résolument orienté vers l'avenir, n'est qu'un rustaud qui a fait de la gonflette !

Le héros central ne correspond pas l'élégance liée aux canons africains de la beauté, loin s'en faut.

Il ressemble plutôt à une caricature.

Avec sa chéchia et malgré l'air résolu qu'on a cherché à lui donner, il n'est pas sans rappeler l'effigie du Bon Tirailleur Sénégalais dans la caricature du nègre de Banania !

Sauf que là, il n'rigole plus, le brave ! Il est vu par ses frères et se libère du passé. Certes, il affronte l'avenir mais... de biais, en crabe, et presque en déséquilibre.

Le coude est trop haut dans le geste qui propulse l'enfant au dessus de ce torse excessif (on peut se demander au dessus de quel obstacle imaginaire, puisque l'horizon est dégagé, la sculpture étant sur un promontoire, face à l'océan) ; la torsion du buste est trop forcée (presque à la manière des bas-reliefs ou des peintures égyptiennes) et les jambes sont trop écartées. Trop, trop, trop... C'est trop !

Soit dit en passant, pour les adeptes de la lutte, il est évident qu'une telle posture est en équilibre précaire : il suffirait d'une pichenette sur la poitrine pour renverser le colosse et le faire tomber sur le c. !

Et ce bébé énorme qui montre l'horizon ? C'est une figure de proue doublement incohérente.

En l'observant attentivement, on s'aperçoit que le regard et le doigt pointé de l'enfant ne portent pas dans la même direction. Si cette dissociation est voulue, j'aimerais comprendre ce quelle cherche à suggérer. L'enfant ne peut tout de même pas être aveugle ?! On voudrait l'attribuer à un élargissement de la direction proposée, mais l'ensemble pousse à penser que cette divergence est plutôt la preuve d'un manque de rigueur et/ou de savoir faire qui conduit, finalement, à un émiettement du sens, pour ne pas dire à sa désertion : l'avenir en queue de poisson, ou pire, en langue de serpent !

Et puis, pas besoin de grimper jusqu'au belvédère logé dans la chéchia du père-grosse-tête pour s'apercevoir que l'horizon est bouché par... les fesses bronzées du gros bébé ! Celui qui est là pour pointer l'avenir le dissimule donc.

Le héros ne peut donc pas voir le lointain indiqué.

Mais si l'enfant louche et que le père se bouche la vue dans un geste forcé, il reste la femme. Alors, dans la StaRaf, la femme serait-elle l'avenir de l'homme ?

Apollonie Cortichiatto
Lycée français Jean MERMOZ de DAKAR

(Afriscoop précise: «le monument de la Renaissance Africaine est immatriculé à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi) au nom d'Abdoulaye Wade sous le numéro 02800 à la date du 12 décembre 2007»!)

La Banque Africaine de Développement

(B.A.D)



Qu'est-ce que la B.A.D

Signé le 4 août 1963 à Khartoum par 23 pays africains nouvellement indépendants, l'accord de création du Groupe de la BAD regroupe trois entités distinctes que sont le Fonds africain de développement (FAD), le Fond spécial du Nigeria (FSN) et la Banque africaine de développement (BAD), institution fondatrice et gérante du groupe. La banque africaine de développement est considérée comme une institution multilatérale et jouit de la note AAA attribuée par les plus prestigieuses agences de notation internationale. Pour atteindre son objectif de promouvoir le développement éco-

ments. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 1998, 77 pays membres ont souscrit au capital autorisé de la BAD, dont 53 pays africains indépendants (PMR) et 24 pays non africains (PMNR). Depuis 1995, la mise en place d'une nouvelle politique de crédit de la banque a classé les PMR en trois catégories. La première regroupe les pays qui ont un PIB par habitant inférieur à 540 dollars US et qui sont uniquement éligibles aux ressources concessionnelles du Fonds africain de développement. La deuxième recouvre les pays disposant d'un PIB par habitant entre 540 et 1 050 dollars US, qui, pour leur part, ont accès aux financements mixtes BAD et FAD. La

Pays membres

Pays membres régionaux (PMR)	Pays membres non régionaux (PMNR) (Ouverture du capital en 1982)
<p>Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, São Tome et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.</p>	<p>Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée, Danemark, Espagne, États-unis, Finlande, France, Grande Bretagne, Inde, Italie, Japon, Koweït, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse,</p>

nomique et le progrès social durable en Afrique, le groupe vise à réunir un grand nombre de ressources nécessaires au financement de projets dans des secteurs tels que l'eau ou l'éducation. Malgré son action totalement centrée sur l'Afrique, la banque a dû élargir ses membres à des pays non africains pour répondre aux besoins croissants en investisse-

ments. La troisième catégorie est constituée par les pays ayant accès uniquement aux prêts BAD ; ces pays disposent d'un PIB par habitant supérieur à 1 050 dollars US. Le siège de la BAD, situé à Abidjan, a été temporairement transféré à Tunis (Tunisie) en 2003, en raison de la crise qui a secoué la Côte d'Ivoire.

Les missions et projets de la B.A.D

Ainsi, afin d'atteindre son objectif principal, le Groupe de la Banque africaine de développement finance des projets, des programmes et des études dans les secteurs des infrastructures agricoles, de santé, d'éducation, d'enseignement supérieur, d'équipements collectifs, d'environnement, de télécommunications, d'industrie. Depuis 1968, le Groupe de la BAD s'est également engagé dans le financement d'opérations hors projets dont les prêts d'ajustement structurel, les prêts de réformes institutionnelles et différentes formes d'assistance technique et de conseil en matière de politique. Le Groupe de la BAD a également élargi son rôle à de nouvelles initiatives telles que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'eau et le VIH/sida. Il participe également à d'importantes initiatives de réduction de la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Pour garantir son action très étendue, la banque obtient des ressources provenant des souscriptions des pays membres, des emprunts effectués sur les marchés internationaux, des remboursements et des revenus de prêts. Ses ressources proviennent également des reconstitutions des ressources du FAD et du FSN. Le FAD a pour objectif de fournir des ressources concessionnelles aux PMR du Groupe afin de renforcer leur productivité et leur croissance économique. Ses ressources proviennent directement de contributions spéciales opérées par les Etats participants. Le FSN, créé par le gouvernement du Nigeria en février 1976 pour aider les membres les plus désavantagés de la BAD, accorde des prêts concessionnels assortis d'un taux d'intérêt de 2 à 4 % et remboursables en 25 ans.

OUAGADOUGOU Projet d'adduction d'eau (Barrage de ZIGA) - BURKINA FASO

Coût total : 203,74 millions DUS

Démarrage : juillet 2004

Objectifs :

- Fournir de l'eau potable à la ville de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga.
- Résoudre les problèmes de manque d'eau
- Satisfaire la demande en eau potable de 775.000 habitants à Ouagadougou et 27.000 autres en zone rurale

Résultats:

- Plan de restauration des retenues d'eau
- Approvisionnement en eau potable de la ville

Projet d'amélioration et d'extension des capacités aéroportuaires - MAROC

Coût du projet: 147,105 millions DUS

Démarrage: janvier 2002

Objectifs:

- Construction d'un terminal départ
- Constitution d'une seconde piste principale et renforcement de la piste principale actuelle
- Contrôle aérien et sécurité portuaire

Résultats:

- Renforcement des infrastructures existantes
- Création d'emplois

William Roussellien et N'zau Andy, TES, Lycée Gustave Flaubert La Marsa - Tunisie



FESMAN à Dakar :

un événement qui fera date dans l'Histoire ?



Le festival mondial des arts nègres allait enfin renaître de ses cendres ! Après Dakar (1966) et Lagos (1977), bienvenue à nouveau à Dakar – et dans certaines villes de l'intérieur - du 10 au 31 décembre 2010. Le Brésil et sa culture étaient les invités d'honneur de ce festival. Il a envoyé une délégation de 400 personnes, qui ont pris part aux seize disciplines sélectionnées, ainsi qu'à tout le Forum. La délégation américaine, porteuse d'un message du Président Obama, était forte de 200 membres, la délégation lybienne était composée de 200 membres. Un orchestre égyptien avait fait le déplacement. La Renaissance Africaine avait été choisie comme thème majeur de cette troisième édition. Dans le cadre du Forum, elle se déclinait sous différentes rubriques : Renaissance Africaine et science et technologie, stratégies économiques capables de libérer l'Afrique de la dépendance, Etats-Unis d'Afrique, rôle des jeunes, des femmes, de la Diaspora dans la Renaissance Africaine. Rôle des langues aussi. Plus de soixante-dix pays étaient représentés. Et tant pis si l'affiche somptueuse ne pouvait tenir les promesses inscrites sur le papier : gastronomie, sports, sciences et technologies. L'essentiel était peut-être de relancer la formidable « machine » à rencontres pour la culture noire et africaine. Dans un consensus fort, l'ensemble des peuples noirs a proclamé, à la face du monde, qu'ils ont tous la même origine, qu'ils partagent un patrimoine commun, la même histoire, les mêmes valeurs et qu'ils sont indissolublement liés à un même destin.

Ce n'est pas rien.

Prôner les échanges interculturels, c'est ce à quoi s'emploie avec talent le groupe Ki-Yi M'bock. Yi-Yi M'bock, cela signifie « connaissance ultime » dans la langue maternelle Bassa de l'artiste camerounaise Wéré wéré Liking. Aujourd'hui, le Ki-Yi est une coopérative «village» dans le cœur d'Abidjan ; lieu de résidence d'une cinquantaine d'artistes de traditions, d'âges et d'origines : ethniques divers : des danseurs, des comédiens, des marionnettistes aux sculpteurs, peintres, en passant par les créateurs de costumes, les techniciens du son et de la lumière, sans oublier les musiciens.

Les jeunes qui évoluent maintenant dans la troupe de Ki-Yi sont arrivés dans le village sans formation ni aucune signature artistique. Une grande partie de ces jeunes étaient au bord de la délinquance, tandis que d'autres étaient absolument illettrés. Le groupe Ki-Yi prouve sur une période de dix-sept ans que les arts et la culture peuvent fonctionner comme facteur d'une véritable éducation, facteur d'intégration sociale. Mieux même, comme moyen de formation et d'éducation.

Le Ki-Yi est incontestablement une forme d'alternative de développement économique et social, avec l'homme placé au centre. La culture peut permettre un développement vrai, durable, si, comme toute autre activité économique, il est soutenu par un financement adéquat au départ et géré avec intelligence et rigueur.

Coordonner un groupe aussi hétéroclite pour en faire une troupe, c'est affirmer que le théâtre est un art de la cohésion, laquelle, on s'en doute, ne s'obtient pas d'un coup de baguette magique. On imagine volontiers le travail acharné effectué en sous-main par la petite tailleuse, pour faire différents éléments au sein d'une collectivité et pour fédérer ensuite ces talents et obtenir ce résultat : nous offrir sur scène le merveilleux. Fluidité. Quand tout paraît facile. Les ingrédients magiques de la combinaison ont bien pris et la liaison des éléments opère, permettant au public de voyager sans peine dans l'espace et le temps. Merci à toi, petite fée, Wéré wéré Liking.

La troupe a mis en scène quatre danseurs vêtus de costumes empruntés aux quatre coins du continent africain. Quatre personnes ont ouvert « le bal » : l'une représentait l'Afrique Australe, une autre l'Afrique de l'Ouest, une autre l'Afrique du Nord, la dernière l'Afrique Centrale. Ce sont des personnages qui invitent au décentrement, au dépaysement en essayant de s'ouvrir aux cultures des uns et des autres. Et, de fait, grâce à son spectacle de chant, de danse et de théâtre dans lequel les modes musicaux des quatre coins de l'Afrique servaient de toile de fond, le groupe Ki-Yi M'bock est parvenu à faire voyager les festivaliers de Dakar, dont j'étais.

Il vous faut imaginer, en arrière fond, des masques en bois, bien enveloppés dans des pagnes tissés, qui faisaient office de tambours. Ces masques représentent les diverses origines africaines, à l'instar des objets théâtraux et les costumes. Ils représentent aussi les trésors de l'Afrique car ce continent regorge de richesses. Au rythme des tam-tams ou encore du balafon, les danseurs ont interprété les danses traditionnelles du continent, des Yorouba du Nigéria, au Massaï du Kenya en passant par les Peulh de la Guinée.

Il semble qu'en interprétant ces différentes danses africaines, le groupe Ki-Yi M'bock ait souhaité adressé à la fois un message en faveur de l'unité africaine et plaidé pour un retour aux sources.

En affirmant (assumant) ses racines, sans se renier, que l'artiste, chorégraphe ou danseur, peut innover, explorer de nouvelles voies. En proposant ce spectacle, la maîtresse de ballet entend montrer que ce sont les valeurs revendiquées,



assumées qui constituent la richesse de l'Afrique et elle convie les Africains, et plus largement les spectateurs, à les revisiter. De cette façon aussi, la chorégraphe attire notre attention sur le monde dans lequel nous vivons. Elle nous donne à vivre un moment de pur bonheur mais nous pousse aussi à réfléchir à la complexité du monde pluri-dimensionnel, dans lequel nous grandissons. Et elle le fait avec beaucoup de sagesse, sans discours.

Pari réussi ! Le groupe a su nous faire explorer l'Afrique des profondeurs.

Maintenant les lampions se sont éteints. Contrairement à ce qui s'est passé en 1966, en 1977, et de façon générale depuis 1900, le troisième Festival des Arts Nègres ne sera pas sans lendemain. Il a été décidé la création d'une Revue panafricaine pour faire connaître les travaux scientifiques des savants des peuples noirs, d'une revue des Arts Noirs, la mise en œuvre d'une nouvelle maison d'édition.

Je n'ai pas de mémoire éléphantesque, je n'ai pas tout retenu. Il est également prévu la création de Comités nationaux de Suivi et de Restitution dans tous les pays, l'organisation d'une Caravane de jeunes panafricanistes, destinée à sillonner le continent, pour faire avancer la cause des Etats-Unis d'Afrique.

Le président, M. Abdoulaye Wade, a décidé de la création d'un important ministère de la Diaspora, avec la constitution d'équipes chargées de traduire, dans les langues de travail de l'Union Africaine, tous les ouvrages de la Diaspora. Saint Jérôme, patron des traducteurs, Ô Hieronyme, prête-lui main forte ! Cela dans le but de promouvoir des courants d'échanges puissants, d'où sortiront la compréhension mutuelle, l'estime réciproque et une meilleure connaissance des uns et des autres. Allait advenir enfin le meilleur des mondes possibles ! A moins que nous ne soyons- au pays de Candide ?

La révision des programmes d'histoire, le lancement de films, de revues, l'implication des vedettes de la chanson – reggae,

mbalar, rap, etc.-pour former les jeunes d'Afrique et de la Diaspora sur d'autres bases que les bases européennes, dans une perspective de libération des consciences d'une longue servitude intellectuelle, dans le souci de donner à tous les peuples noirs la vision exacte de leur passé et de leur culture, en leur insufflant la fierté, la dignité, l'estime de soi peuvent sembler assurément une très bonne chose.

Mais si la Conférence de Berlin a dépecé le Continent et que la mission échoie aux Africains de le déconstruire pour le reconstruire, les intellectuels, leaders politiques et journalistes ont-ils un devoir patriotique dirimant ? On peut se demander aussi, -n'en déplaise à certains-, si ce festival constituait une priorité au regard des difficultés liées à la cherté de la vie, au chômage, entre autres, auxquels les populations sont confrontées en ce moment. Un festival est d'abord une fête. Et, bien entendu, avant d'orchestrer une fête de cette ampleur, il conviendrait peut-être de s'assurer que les populations ont vraiment le cœur à cela et ne vivent pas dans des conditions telles qu'elles mettent facilement en regard les ressources et l'énergie ainsi dépensées et les situations insupportables quotidiennes où les mettent, par exemple, les coupures d'électricité. A l'heure de la mondialisation, de la numérisation des savoirs, tenir discours aussi terre à terre relève de la myopie – ou du bon sens ? -, la pauvreté de l'argumentaire confond. Certes, nous entendons la critique, l'homme n'est pas qu'un tube digestif. Mais comment admettre qu'on puisse remettre toujours à demain les problèmes qui touchent à la vie quotidienne du « petit peuple » ? : le coût de la vie, des denrées premières, les problèmes de délestage ? Car, à l'heure du Fesman, une population excédée dévaste les agences de la Sénélec. Dakar est plongé dans le noir et la Fée Electricité de Raoul Dufy s'amuse à jouer les éteignoirs.

On peut alors se demander si le FESMAN aura été un hommage au génie de l'Afrique ou la vitrine des défis qu'il lui reste à relever.

Anita Basso, Mame-Diara Senghor,
élève de TL
Dakar.

VOLUBILIS

Une ville, un art de vivre, une histoire



Volubilis, ville antique romaine située sur les bords d'Oued Khoumane à une trentaine de kilomètres de Meknès (Maroc), vient du berbère Qualila qui ferait référence à l'abondance de la fleur de liseron dans le site, ainsi Volubilis n'en serait que la retranscription latine. Volubilis avait pour principale activité économique le commerce d'huile d'olive, on a effectivement trouvé au milieu des ruines plusieurs pressoirs à huile.

Volubilis une histoire avant l'Histoire :

Le site de Volubilis est occupé dès le Néolithique (entre 9 000 et 3 300 avant notre ère) mais il se développe surtout à l'époque maurétanienne au III^e siècle avant notre ère. Durant cette époque elle est gouvernée par des suffètes (nom donné aux premiers magistrats de Carthage élus chaque année sous la République).





Volubilis une puissance régionale :

Avec la provincialisation de la Maurétanie Tingitane par Rome, Volubilis devient une cité montrant de nombreux caractères romains et, en 42 après J.C, l'empire annexe le royaume après l'assassinat par l'empereur Caligula du roi mauritanien Ptolémée. Volubilis est alors un véritable bastion face à la révolte contre l'empire menée par Aedemon, affranchi de Ptolémée.

Volubilis une ville antique moderne :

Au second et troisième siècle de notre ère, plusieurs projets de construction sont menés à Volubilis : un forum, place publique de 1 300 m² de superficie, centre de la vie politique, administrative et économique de la ville ; quatre édifices thermaux publics et des maisons. Parmi elles, la maison au desultor en référence à la mosaïque représentant une parodie de course de cheval avec un acrobate chevauchant un âne à l'envers ; la maison aux travaux d'Hercule dont l'exèdre (salon de réception de la grande maison urbaine) est ornée d'une mosaïque traitant trois sujets : l'enlèvement de Ganymède, les douze travaux d'Hercule et les 4 saisons ; la maison du cavalier qui tire son nom du cavalier en bronze découvert en 1918 présente la forme d'un quadrilatère de 1 700 m² doté d'un péristyle (cour intérieure entourée de colonnes) au milieu de ses dépendances (exedra, triclinium) ou encore la maison aux colonnes nommée ainsi en raison de la diversité de sa colonnade : colonnes à cannelures lisses



et torsadées.

Pour combler les besoins en eau des Volubilitains, il fut construit un aqueduc (canalisation destinée à conduire l'eau) qui apporte l'eau des sources du djebel (montagne en arabe) voisin jusqu'à deux fontaines publiques, les thermes (bains publics ou privés) et les maisons, ainsi se forme un réseau hydraulique complet et opérationnel.

En 168-169, la construction est limitée par l'édification d'un rempart, des édifices publics sont battis, d'autres sont rénovés, les commerces fleurissent telle la maison de la monnaie d'or (il y fut découvert une monnaie d'or) occupant une superficie de 1 691 m² comprenant deux parties : la maison proprement dite et un complexe commercial.

Le Decumanus Maximus, la plus grande et la plus prestigieuse voie de la ville, relie la porte de Tanger à l'Arc de Triomphe édifié lors du municipale* de Volubilis en l'honneur de l'empereur Caracalla et de sa mère Julia Domna en 217 avant J.C en guise de remerciement pour l'octroi de la citoyenneté romaine aux habitants et l'exonération d'impôts. Les raisons qui l'ont poussé à prendre cette mesure sont mal connues. Il

pourrait s'agir d'augmenter les revenus de l'empire grâce aux impôts payés par les citoyens ou de raffermir son pouvoir en tant que jeune empereur en s'appuyant sur les peuples des provinces ou encore simplifier les procédures administratives en réduisant le nombre de statut.

Ainsi, c'est une période de grands projets architecturaux qui marque sans aucun doute l'apogée de la ville.

La chute :

Vers 285 les fonctionnaires romains quittèrent Volubilis pour Tanger, ce retrait marqua un changement dans l'art de vivre volubilitain. En effet, à cause d'un mauvais entretien de l'aqueduc, il y eut un déplacement de population vers l'Oued Khoumane pour garantir l'approvisionnement en eau des habitants. La période romaine touche à sa fin en 429 avec l'invasion des Vandales* qui enclenche l'inexorable chute de Volubilis redevenue Oualila. En 789 Idris Ier (prince arabe qui est le petit-fils d'Ali et de Fatima, la fille de Mahomet) arrive à Oualila et se fait reconnaître comme roi par les Berbères d'Afrique du Nord. Son fils Idris II fonde Fès qui devint capitale à la place de Volubilis ce qui fait perdre de l'importance à



cette dernière. En 818 le site accueille des réfugiés venus d'Andalousie, qui s'installent au bord de l'Oued et utilise la ville romaine comme carrière pour les matériaux de construction, puis est finalement abandonnée aux alentours du XIIe siècle de notre ère.

Qu'en reste-t-il ?

De son passé romain, Volubilis a conservé les vestiges de nombreux monuments (huileries, thermes, maisons, etc...) et l'on retrouve encore quelques mosaïques ornant le sol rappelant des scènes mythologiques. Les ruines s'étendent sur une superficie de 40 hectares et sont les mieux conservés du Maroc. L'arc de Triomphe, le plus prestigieux bâtiment du site, fut restauré en 1962.

Aujourd'hui encore, Volubilis attire de nombreux visiteurs, l'exceptionnelle qualité de conservation du site le fit inscrire au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1997.

Note :

*Municipe : en latin *municipium*, est l'un des statuts possibles pour une cité du monde romain antique, inférieur à celui de colonie (*colonia*). Il succède à une communauté pérégrine (étrangère). La caractéristique principale de ces villes était de se diriger elle-même.

*Vandales : peuple germanique oriental, originaire comme les Goths, de Scandinavie. Lors des grandes invasions du Ve siècle, leur migration depuis l'Europe orientale les conduisit successivement en Gaule, Galice et Bétique (en Espagne), Afrique du Nord puis dans les îles de Méditerranée occidentale.

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*

Un réseau scolaire unique au monde

www.aefe.fr

130
PAYS

460
ÉTABLISSEMENTS

250 000
ÉLÈVES

● Établissements en gestion directe (EGD) AEFE

● Établissements conventionnés avec l'AEFE

● Établissements uniquement homologués



aefe

agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

*homologués par le ministère français de l'Éducation nationale